



Ici, les habitants partagent le projet de territoire



LE DÉBAT: Les parcs mènent-ils une politique sociale spécifique et peuvent-ils faire mieux ?



Editorial de Jean-Louis Joseph, Président de la Fédération des Parcs



Ph. Hervé Vincent.

Le 22 juillet dernier, Delphine Batho, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, nous a fait l'honneur d'effectuer sa première visite officielle dans un Parc naturel régional pour inaugurer le dernier né des Parcs, les Préalpes d'azur, créée par décret du 30 mars dernier.

Nous savons que la ministre est très attachée aux Parcs naturels régionaux (cf éditorial ci-contre) et j'ai eu l'occasion, le 2 juillet dernier, quelques jours après sa nomination, de lui faire part de nombreux dossiers concernant notre réseau.

L'actualité de cette fin 2012 et de 2013 sera chargée. Nous devons tout d'abord achever nos travaux sur l'Avenir des parcs. Après l'adoption d'orientations politiques par l'Assemblée générale de la Fédération au printemps dernier, les travaux se poursuivent dans trois directions : déclinaisons des orientations en programmes d'actions opérationnelles, propositions et adaptations des dispositions législatives et réglementaires concernant les parcs, organisation du réseau et fonctionnement de la Fédération.

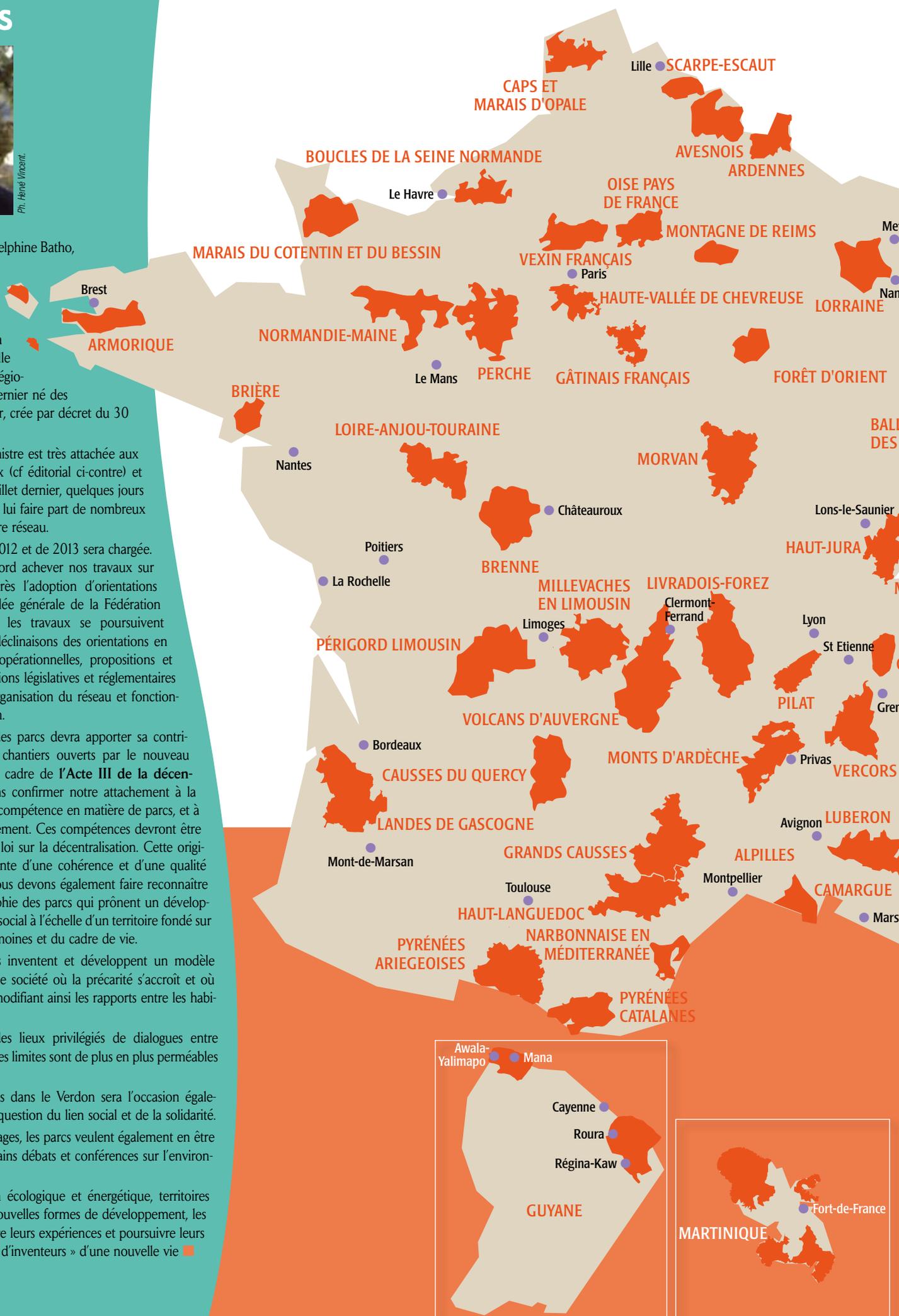
Par ailleurs, le réseau des parcs devra apporter sa contribution aux importants chantiers ouverts par le nouveau gouvernement. Dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation, nous devons confirmer notre attachement à la fois aux Régions, ayant compétence en matière de parcs, et à l'Etat accordant le classement. Ces compétences devront être clarifiées dans la future loi sur la décentralisation. Cette originalité française est garante d'une cohérence et d'une qualité du réseau des parcs. Nous devons également faire reconnaître durablement la philosophie des parcs qui prônent un développement économique et social à l'échelle d'un territoire fondé sur la valorisation des patrimoines et du cadre de vie.

Mais au delà, les parcs inventent et développent un modèle social nouveau dans une société où la précarité s'accroît et où la mobilité s'intensifie, modifiant ainsi les rapports entre les habitants et leur territoire.

Les parcs sont aussi des lieux privilégiés de dialogues entre l'urbain et le rural dont les limites sont de plus en plus perméables et floues.

Notre prochain Congrès dans le Verdon sera l'occasion également d'échanger sur la question du lien social et de la solidarité. L'ensemble de ces messages, les parcs veulent également en être porteurs dans les prochains débats et conférences sur l'environnement et l'énergie.

Acteurs de la transition écologique et énergétique, territoires d'expérimentation de nouvelles formes de développement, les parcs doivent transmettre leurs expériences et poursuivre leurs missions d'innovation, « d'inventeurs » d'une nouvelle vie ■



Editorial de **Delphine Batho**, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie



Lorsqu'en mars 1967 le Général De Gaulle a signé le décret créant les Parcs naturels régionaux, à la suite d'un rapport de la DATAR, il s'agissait de protéger des espaces pour favoriser «la détente, le repos des hommes et le tourisme». En même temps que la France s'urbanisait massivement et rapidement, la volonté était de trouver des solutions nouvelles pour permettre la mise en valeur des territoires ruraux habités au patrimoine remarquable.

45 ans plus tard, ce sont désormais 48 Parcs Naturels Régionaux qui scandent le territoire français et participent à sa mise en valeur. Avec 78000 km² protégés, ils représentent 14% de la surface territoriale de notre pays, gérés sur un modèle singulier, partenarial, articulé de façon originale entre la région, les autres collectivités territoriales et l'Etat. Ils sont ainsi devenus des territoires d'excellence en matière d'expérimentation, d'innovation, d'ingénierie territoriale. Ils favorisent le développement d'une économie responsable et créatrice d'emplois. Et ils sont surtout des lieux indispensables de préservation de la biodiversité.

La préservation de la biodiversité est en effet une nécessité impérieuse, au moment où celle-ci est plus que jamais menacée. Sur le plan mondial, on évoque en effet la disparition de 12 % des oiseaux, 25 % des mammifères et 32 % des amphibiens d'ici à 2100. L'une des raisons majeures d'une telle situation est l'artificialisation continue et croissante des sols. En France, 600 km² sont ainsi artificialisés chaque année, ce qui représente l'équivalent d'un grand département tous les dix ans.

Face à ce péril, la responsabilité de notre génération est de protéger la capacité dynamique des milieux et des écosystèmes, afin de conserver une nature vivante.

Pour cela, les Parcs naturels régionaux constituent un atout indispensable, que le Gouvernement souhaite développer, puisque 12 projets sont actuellement à l'étude.

Ils permettront à la France de poursuivre sa marche en avant vers un modèle de développement plus respectueux de notre patrimoine naturel.

Sommaire

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- Boucles de la Seine Normandie : les internautes normands sur www.Seinoo.fr, le réseau social du parc
- Haute Vallée de Chevreuse : projet BIMBY : et si on construisait dans le jardin ?
- Normandie-Maine : animations nature pour les classes de son territoire
- Luberon : coopération méditerranéenne : les Parcs essaient
- Normandie-Maine : une formation d'agriculteurs aux réductions d'effet de serre
- Caps et Marais d'Opale : des apéro-rénovation
- Pilat : un patrimoine à valoriser : l'industrie textile
- Causses du Quercy : un PLU prend en compte les continuités écologiques
- Guyane : il faut sauver le bois de rose
- Brenne : Brenne Initiative fête ses 20 ans
- Pilat : Entretien de la nature avec des détenus
- Causses du Quercy : Mobilicausses
- Millevaches en Limousin : un réseau de santé pour la montagne limousine
- Verdon et Parcs de Paca : un journal de bord en ligne pour touriste-acteur
- Forêt d'Orient : économies d'énergie : l'affaire de tous
- Montagne de Reims : mieux gérer ses projets avec le logiciel EVA

- Chartreuse : le comptoir de nos fermes
- Vercors : un guide Vercors terre de résistance

10-12 LE DÉBAT

- Les parcs mènent-ils une politique sociale spécifique et peuvent-ils faire mieux ?

13-18 FOCAL

- Ici, les habitants partagent le projet de territoire

19-21 ACTEURS

- Haut-Languedoc : Jean-Pierre Plo extrait un granit "marqué" Parc
- Armorique : Michel Paul, hardi berger d'Armorique, arbore la 1ère marque du parc
- Ardennes : Jérôme Thomas, alias Edgar Laforêt, spécialiste du Mawhot, partage ses connaissances avec les visiteurs

22-23 RÉSEAU



Boucles de la Seine Normande

Les internautes normands sur www.Seinoo.fr, le réseau social du parc

L'adage du développement durable « Penser global, agir local » se décline aussi en matière high tech, appliqué aux réseaux sociaux territorialement ancrés : le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande se lance dans l'aventure du web 2.0 dédié à ses habitants. Une première, dans la région ; et un acte précurseur, vu la gouvernance de plus en plus participative décidée dans la nouvelle Charte.

Début mars de cette année, sous l'impulsion du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, est apparu sur la toile mondiale un réseau social à vocation locale : Seinoo, qui se prononce « C'est nous ! ». La Seine, épine dorsale du territoire du parc, a servi à forger le nom du site. Lui est accolée une syllabe qui sonne comme un appel à s'impliquer. Mais aussi, ce « nous » rassembleur s'écrit « noo » comme la racine grecque du terme « noos » qui désigne quelque chose de virtuel, renvoie à l'esprit et à l'intelligence... collective, assurément ! Toutes ces intentions sont à l'œuvre dans cette initiative originale de web 2.0. Peu de collectivités l'ont tenté. Sur le territoire du parc, c'est une première. Le site est ouvert à tous : Internet ne connaît pas de frontières mais tout naturellement, la communauté qui commence à se constituer (258 membres et 1945 posts au bout de 4 mois à la même date) vit dans la même aire géographique. Le site offre à tout internaute la possibilité d'y créer son blog personnel, de tisser son propre réseau, se présenter, promouvoir ses activités et centres d'intérêt, partager ses textes, annonces et/ou photos et donner son avis par ses commentaires /

réactions ou via des sondages en ligne. Aux habitants, associations, élus, entreprises, enseignants, d'investir cet espace pour y développer du lien social, inventer de nouveaux usages — par exemple, utiliser ce média pour des échanges interclasses dans le cadre de la correspondance scolaire— et faire entendre leurs desiderata. Ainsi, un espace « Agenda » événementiel a récemment été créé, à leur demande. L'ambition, à terme, serait qu'il soit au service d'une gouvernance plus participative du parc, conforme au renouvellement de sa charte et aux exigences du développement durable. L'enjeu est fort, mais les outils pour ce faire n'en sont qu'au stade expérimental. Premier indice d'un succès à valider : « 68% des inscrits reviennent une deuxième fois » note l'administrateur de Seinoo.

A noter également, une double actualité TIC pour le Parc ! Le Parc a mis cet été la touche finale au « relookage » de son propre site Internet. A découvrir ou re-découvrir :

www.seinoo.fr

www.pnr-seine-normande.com ■

Contact :
Guillaume Aubin,
Tél. : 02 35 37 23 16,
Mail : guillaume.aubin@pnr-seine-normande.com



Seinoo se prononce "c'est nous".

Haute Vallée de Chevreuse

Projet BIMBY : Et si on construisait dans le jardin ?



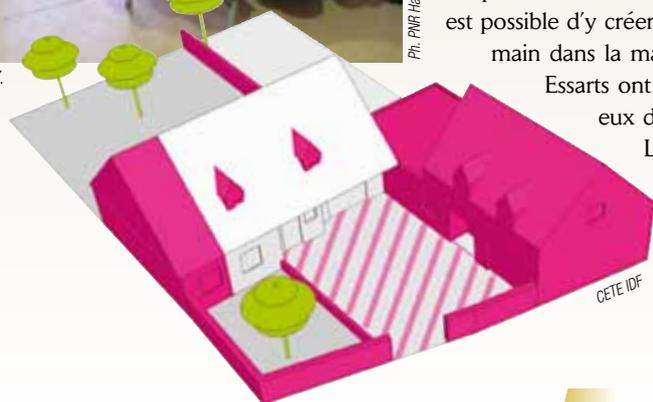
Ph. PNR Haute Vallée de Chevreuse

Aux Essarts-le-Roi, la municipalité expérimente avec le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse une approche originale et participative de l'urbanisme élaborée dans le cadre du programme « Villes Durables » de l'Agence Nationale de la Recherche : la démarche BIMBY, pour Build In My Back Yard (construire dans mon jardin). Elle part du constat de l'importante surface occupée par les tissus pavillonnaires existants, et pose l'hypothèse qu'il est possible d'y créer un nombre considérable de logements, à condition de faire travailler main dans la main habitants, concepteurs et collectivités. Pour cela, les habitants des

Essarts ont rencontré individuellement des architectes et dessiné librement avec eux des projets sur leurs parcelles en bénéficiant de conseils personnalisés.

La commune est ensuite plus à même d'élaborer un plan local d'urbanisme répondant aux attentes de la population, tant en matière de maisons individuelles que de logements plus petits, sans étalement urbain et dans une logique de densification modérée. ■

Contact :
Julien Delille,
Tél. : 01 30 52 09 09,
Mail : planparc.pnr.chevreuse@orange.fr



Animations nature pour les classes de son territoire



Ph. PNR Normandie-Maine

5 demi-journées d'animation avec des professionnels.

d'animations offertes par le parc sur le temps scolaire, mettant à la disposition des enseignants et de leurs élèves des professionnels encadrant ces opérations découvertes. Les projets très divers ont traité de l'alimentation, de la biodiversité, de l'eau, de la forêt... Pour exemple, une classe de collège (Orne) est allée à la rencontre d'un agent de l'ONF, a laissé divaguer son imagination au gré des contes et légendes de la forêt des Andaines, avant de découvrir la fin de la filière à travers une visite guidée d'une chaufferie collective et d'une incursion autour du recyclage du papier... Pour l'année 2012-2013, la sélection de 20 classes est en cours, l'appel clôturant le 8 octobre 2012 ■



Normandie-Maine

Une formation d'agriculteurs aux réductions d'émissions de gaz à effet de serre



Ph. PNR Normandie-Maine

Un groupe pilote de 15 agriculteurs du Parc Normandie-Maine se forme, sous la houlette du conseiller agricole du Parc mis à disposition par la chambre d'agriculture de l'Orne. Objectif : guider ces volontaires vers des solutions plus économes en énergie et moins émettrices de gaz à effet de serre (GES). Préalablement, sont prévus un diagnostic d'émissions de GES et une analyse de sols de leurs exploitations. Des réunions publiques ont permis de mettre en exergue des pratiques innovantes existant déjà sur le territoire.

Contact :
Bulle Pouzoulet,
Tél. : 02 33 81 75 79,
Mail : bulle.pouzoulet@parc-normandie-maine.fr

Luberon

Coopération méditerranéenne : les Parcs essaient !

Une première au Maroc, avec l'appui technique du Parc du Luberon, le projet pilote du Parc naturel de **Bouhachem** se précise avec la création d'un groupement de collectivités dans la Région de Tanger-Tétouan, suite à la loi marocaine de 2010 consacrant le label « Parc naturel ». D'autres initiatives pourraient suivre.



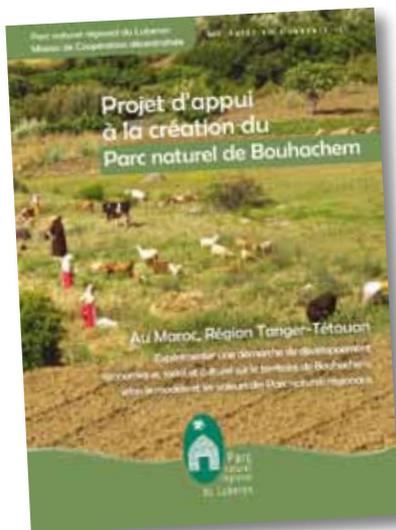
Ph. Arnaud-HAMEL / PNR Luberon.

Signature de la convention entre la Direction Régionale de l'Agriculture, la Région Tanger-Tétouan et le Parc naturel régional du Luberon.

d'une coopération multi-partenaire, institutionnelle et technique, de longue haleine. Elle conjugue des objectifs de développement local et de protection écologique. Dans cette perspective, le Parc du Luberon accompagne la mise en œuvre de la démarche constitutive du Parc naturel de Bouhachem, dans le droit fil des valeurs du Parc naturel régional, concept français. Avec, à la clé, une assistance technique pérenne et une équipe de permanents, répondant aux vœux et besoins autochtones. A savoir, préparer l'émergence d'une organisation territoriale cohérente dont la finalité est la gestion durable des ressources, organisation dotée d'une gouvernance efficiente et ouverte aux pratiques participatives. Le défi à relever est celui d'un territoire hôte estampillé « fragile », quoique propice au développement d'une offre touristique étoffée et d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Prochaine échéance locale, l'élection du groupement de collectivités à l'automne. Le projet, dont le budget total avoisine les 3 millions d'euros sur trois ans, figure parmi les exemples relayés au prochain Congrès des Parcs, dans le cadre du « marché aux initiatives » ■

Contact :
Arnaud Hamel,
Tél. : 04 90 04 42 30,
Mail : arnaud.hamel@parcduluberon.fr

Qu'on ne se méprenne pas : la gestation d'un Parc, espace protégé et de développement, quel que soit le continent (Europe ou Afrique) ne se compte pas en mois, mais en années. Pas moins d'une décennie en moyenne ! Mais ça y est, la coopération décentralisée autour d'un projet pilote de Parc naturel au Maroc, souhaitée par la Région Tanger-Tétouan dès 2001, et mobilisant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Baléares espagnoles, les Etats français, ibérique, marocain ainsi que le PNUD (programme des Nations-Unies pour le développement) porte ses fruits. De fait, le territoire destiné à devenir le premier Parc naturel marocain, avec l'appui technique du Parc du Luberon, a été formellement identifié dès 2003 et la Charte réalisée dès 2004. Le pari n'était pas gagné d'avance : la France comme le Maroc sont plutôt centralisateurs. Or, il s'agit là



Caps et Marais d'Opale



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

Des apéro-rénovation

Autour d'un apéro, se former à la rénovation écologique de son bâti ancien : tel fut l'objet de trois rencontres à l'initiative du syndicat mixte, 3 jeudis d'avril 2012. En présence d'un spécialiste stimulant le débat, près de 60 participants au total ont trouvé des réponses au sujet des éco-matériaux, de la maîtrise de leur facture énergétique, de l'isolation de leur bâtiment antérieur aux années 50 et autres astuces solutionnant des questions souvent pointues !

Contact :
Philippe Godeau,
Tél. : 03 21 87 84 64,
Mail : pgodeau@parc-opale.fr



Pilat

Un patrimoine à valoriser : l'industrie textile

Architecture traditionnelle des usines textiles - Musée des Tresses et Lacet à La Terrasse sur Dorlay



Métier à ruban XIX^{ème} - JSD Etiquette à Jonzieux.

Sauver de l'oubli et de la crise un patrimoine hydraulique témoin de savoir-faire textiles devenus rares, dignes des plus grandes Maisons de luxe, made in Pilat !

Une exposition à la médiathèque de Pélussin et dans les bibliothèques du canton a mis en exergue jusqu'en mars dernier le passé industriel du Pilat. Tissage, passementeries, tresses et lacets occupèrent jusqu'à 1/5^{ème} de cette population dans l'entre deux guerres. Cette industrie a laissé des traces dans le paysage et les esprits.

Implantées au fil de l'eau, les activités textiles ont consommé l'énergie issue d'ouvrages hydrauliques « sur mesure » : barrages, levées, seuils, exutoires, biefs... tombés plus ou moins en ruine. Environ 400 étaient répertoriés en 1860. Tout un patrimoine industriel à valoriser. D'où l'inventaire actuel réalisé par des volontaires répondant à l'appel des autorités du Parc du Pilat. Le résultat, sous l'égide des associations locales spécialisées dans le patrimoine et l'histoire, est porté à la connaissance de tous, via le site dédié www.pilat-patrimoines.fr.

Subsistent aujourd'hui 15 entreprises emblématiques de ce passé,

sur des marchés de niches haut de gamme ou en posture délicate, à divers degrés, que le Parc soutient. Il s'agit de métiers à (re)valoriser, de « tour de main » à transmettre. Ainsi, le parc souhaite favoriser les liens entre ces artisans et les associations d'insertion économique ; une première tranche de films (9 sur 15) destinés à la promotion des entreprises détentrices de ces savoir-faire en péril a été réalisée. Libre à elles de les utiliser pour leur promotion, en interne et à l'extérieur ! A l'invitation du collectif Designer+ de St-Etienne, un cahier d'idées est proposé pour associer les différentes productions des entreprises en un ou plusieurs produits communs. Et pourquoi pas, par exemple, relancer une production de soie locale ?

Fort du prestigieux passé industriel du Pilat*, le Parc œuvre à la coopération entre les rescapés locaux de la passementerie, des tresses / lacets et du tissage et d'autres acteurs territoriaux (associations, habitants, structures de l'économie sociale et solidaire) pour trouver de nouvelles voies de création d'activités qui s'appuient sur l'excellence des savoir-faire traditionnels. ■

*cf : www.effet-passementeries.com

Contacts :
Didier Lazzareschi,
Tél. 04 74 87 52 01,
Mail : dlazzareschi@parc-naturel-pilat.fr

Causses du Quercy

Un PLU prend en compte les continuités écologiques

La préservation de la trame verte et bleue (TVB) dans les documents d'urbanisme est une obligation nouvelle issue de la loi Grenelle 2. Le Parc des Causses du Quercy a expérimenté la prise en compte de cette exigence lors de l'élaboration par la commune rurale de Thégra de son plan local d'urbanisme (PLU). Il est venu informer les habitants de l'intérêt et des enjeux de cette démarche. « Les réponses apportées par le Parc ont permis aux habitants de comprendre pour quelles raisons telle ou telle zone devait être protégée et à quel intérêt répondait la nécessité d'une préservation de l'environnement », observe Thierry Chartroux, maire de Thégra.

Du diagnostic au règlement en passant par un travail sur le zonage (60% des terres identifiées au titre de la TVB) et la concertation locale, une approche simple, facilement reproductible et peu coûteuse, utilisant les données disponibles, a été privilégiée. Il en



Carte : Gaëlle Duchêne & Genevieve Marnon.
COMMUNE DE THEGRA
Plan Local d'Urbanisme
6-Annexe
Mise en application au titre de la loi n° 2010-1212 du 10
janvier 2012

a résulté une note méthodologique qui sera mise à disposition des communes et des bureaux d'étude. Cette action est soutenue par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Midi-Pyrénées ■

Contact :
Jérémie Choukroun,
Tél. : 05 65 24 20 50,
Mail : jchoukroun@parc-causses-du-quercy.org

Guyane

Il faut sauver le bois de rose



Une exposition itinérante portée par le Parc naturel régional de la Guyane, dédiée au bois de rose guyanais, s'arrête en octobre à Régina, capitale historique de cette essence locale. Au début des années 20, Chanel l'a retenu pour la composition de son fameux parfum N°5. Puis, victime de prélèvements désordonnés, la ressource s'est raréfiée au cours du XX^{ème} siècle et parallèlement, son exploitation s'est dégradée alors qu'elle fut – les Anciens s'en souviennent ! – une activité phare du littoral Est guyanais. L'espèce figure dès lors sur la liste des espèces protégées, assortie d'une limitation de son exploitation (CITES) depuis 2001. En cours, un programme scientifique mené par le CIRAD, sur fonds européens, définit comment replanter et cultiver cette essence sans pareil, dans l'optique d'une agriculture durable promue par le Parc.



Sensibiliser la population ...

La côte Est de la Guyane, d'où on retrouvait en grand nombre cette essence prisée en parfumerie, accueille cette exposition entre juillet et octobre 2012. Objectif : sensibiliser la population, renouer les fils de la mémoire et nourrir l'intellect. Outre les 12 panneaux didactiques, une animation olfactive (parfum du bois de rose) et musicale (bruits de la forêt) la caractérisent. C'est le fruit d'un travail associant ONG, anciens, chercheurs, collectivités, co-financé par le fond européen agricole pour le développement rural (programme LeaderEst) ■



... renouer les fils de la mémoire.

Pilat

Entretien de la nature avec des détenus



Au Barrage de la Rives.

Depuis 1993, le Parc naturel régional du Pilat s'est engagé sur le terrain social avec la création de deux équipes d'entretien de la nature en chantier d'insertion professionnelle. Ces équipes accueillent aussi de jeunes stagiaires ou scolaires pour des actions de nettoyage. Mais en avril 2012, ce sont des détenus de la Maison d'arrêt de Saint-Etienne qui ont passé une journée sur le terrain à La Valla-en-Gier afin d'aider à leur réinsertion à l'issue de leur peine.

Contact : Sandrine Gardet
Tél. : 04 74 87 52 01
Mail : sgardet@parc-naturel-pilat.fr

Brenne

Brenne Initiative fête ses 20 ans



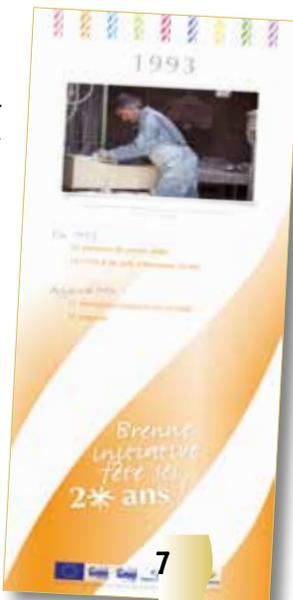
Les 4 présidents de Brenne Initiatives depuis l'origine.

L'Association Brenne Initiative, créée en 1992 sous l'impulsion des élus du Parc naturel régional de la Brenne, vient de fêter ses vingt années d'existence. Dès 1995, l'association avait rejoint France Initiative, premier réseau de financement et d'accompagnement des entreprises en France : « France Initiative et son président Louis Schweitzer considèrent notre territoire comme un espace de croissance en terme de développement d'entreprises », souligne Cécile Gagnot, animatrice de Brenne Initiative. Depuis sa création, Brenne Initiative a accompagné 572 créateurs ou repreneurs d'entreprises pour un montant total de prêts d'honneur s'élevant à 3.600.000 euros. Sur un territoire rural de moins de 34 000 habitants, ces aides ont permis la création ou le maintien de 1085 emplois et le taux de pérennité des entreprises accompagnées est de plus de 80% sur trois années. En 2011, ont été lancées de nouvelles formes de prêts au service des porteurs de

projets du territoire, les prêts « développement durable », « croissance » et « transition » qui ont déjà permis de soutenir treize entreprises.

« Le Parc héberge Brenne Initiative, soutient financièrement l'association et surtout a su créer des habitudes de travail en réseau dans un climat de confiance », observe Cécile Gagnot. « Et sur notre territoire d'expérimentations, nous bénéficions d'un fort soutien du Conseil régional du Centre et de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ajoutons que nous sommes aussi le seul Parc où la plate-forme France Initiative se superpose parfaitement à son territoire ».

Naturellement, le Parc de la Brenne participera au séminaire national qui aura pour thème « Le développement économique sur les Parcs, généralisation de nouvelles approches et coopérations » et qui se tiendra les 22 et 23 novembre prochain dans le Parc naturel régional Livradois-Forez. L'objectif est de préparer une note d'orientation stratégique sur la mission de développement économique des Parcs ■



Contact : Sébastien Lalange,
Tél. 02 54 28 12 12,
Mail : s.lalange@parc-naturel-brenne.fr

RETROUVEZ CE SUJET EN VIDÉO SUR www.parc-naturels-regionaux.fr

Causses du Quercy



Le Parc des Causses du Quercy met en ligne son site Internet mobile « Mobilicausses »

Conçu pour faciliter la découverte du territoire par les habitants et les touristes, « Mobilicausses », accessible sur les smartphones, met à disposition depuis cet été : l'agenda des animations, une offre de sentiers de découverte de sites emblématiques, une visite en « réalité augmentée » de Saint-Cirq-Lapopie, une sélection de visites à faire en famille, une cartographie interactive des hébergements bénéficiant de la « marque Parc » ainsi que des informations sur le Parc (patrimoine, publications, etc.) et les Offices de Tourisme.

<http://m.parc-causses-du-quercy.org>
Contact : François Daval,
Tél. : 05 65 24 20 50,
Mail : daval@parc-causses-du-quercy.org

Millevaches en Limousin

Un réseau de santé pour la montagne limousine

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin innove en impulsant un projet de réseau de santé sur son territoire, associant étroitement élus locaux et professionnels. Dans la montagne limousine, où la densité démographique est faible et la population vieillissante, l'enjeu est d'anticiper des solutions face à une désertification médicale qui se profile à moyen terme. Il s'agit donc, dès maintenant, de préparer la relève des professionnels de santé qui partiront à la retraite. Le parc coordonne ce projet qui associe les professionnels de santé, sous l'égide de l'Association pour le développement de soins primaires de la montagne limousine (Adres) et les élus du territoire. Cette initiative a été labellisée Pôle d'excellence rurale (PER) en 2011.

Le réseau sera concrétisé par la création de petites maisons médicales gérées par un collectif de professionnels de la santé. Il s'agira de développer le travail partagé avec des outils informatiques adaptés et de gérer collectivement les structures et les remplacements afin d'améliorer les conditions de travail et d'accueil



Maillage coordonné du territoire par un réseau de soins primaires multidisciplinaire et universitaire.

des candidats à l'installation sur le territoire. Le coût total de cette opération s'élève à près de deux millions d'euros, subventionnée pour 50% par l'Union européenne et l'Etat au travers du PER et 10% par la Région Limousin. Le programme porte sur les volets suivants : le fonctionnement et la coordination du réseau ainsi que la création d'un système d'information et de communication, portés par l'Adres, et la création de cinq structures de regroupement médical, portées par trois communautés de communes et une commune.

D'ores et déjà, deux chantiers vont débiter pour la construction de deux maisons médicales, à Crocq et Mérinchal, sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Pays Marchois dans la Creuse. « Des professionnels (deux infirmières, deux médecins, un podologue et un psychothérapeute) sont déjà candidats à l'installation au sein de ces futurs locaux prévus pour accueillir neuf cabinets médicaux », précise René Roulland, conseiller général et élu de la communauté de commune ■

Contact :
Juliette Gioux
Tél. : 05 55 67 97 93
Mail : j.gioux@pnr-millevaches.fr

Verdon et Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un journal de bord en ligne pour touriste-acteur

Comment promouvoir le tourisme responsable en espace protégé, de façon à la fois ludique et informative ? Réponse : www.mesescaparc.fr, un blog diffusant le carnet de bord d'une journaliste prénommée Hélène. Il s'agit à travers sa « plume » (des articles) et son regard (des vidéos et diapos concoctées avec l'aide de Vincent, réalisateur) d'aimer faire découvrir ce qui se passe dans les 6 parcs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Soient quelques 25 reportages mis en ligne tout au long de l'année, au rythme de l'actualité des Parcs des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon. Et l'an prochain, du nouveau Parc des Pré-Alpes d'Azur, en plus ! Sous

l'impulsion du Comité régional du tourisme, sont ainsi mis en avant la riche diversité des territoires et leurs attraits touristiques, notamment hors des périodes estivales

et des zones d'affluence rituelles. Dans le Verdon par exemple, le visiteur devient acteur de la vie du territoire en participant à un chantier *Paroles d'ici*. Tout en découvrant les techniques de construction en pierre sèche, calade et badigeon, il contribue à



Hélène écrivain-reporter.



la restauration du patrimoine bâti. Autre « bon plan » d'Hélène, reporter : séjourner dans un gîte Panda, « cocooné »

par une chevière et un sculpteur... ■

Contact :
Marlène Economidès,
Tél. : 04 92 74 68 00,
Mail : meconomides@parcduverdon.fr
ou Gwénaél SABY gsaby@parcduverdon.fr

Contact CRT Paca :
Julien Auray,
Tél. : 04 91 56 47 48,
Mail : j.auray@crt-paca.fr

Economies d'énergie : l'affaire de tous



Dans les écoles, le challenge des économies d'énergie.

Ph. Fabienne Baeyaert / PNR Forêt d'Orient.

Le Parc de la Forêt d'Orient a lancé en 2010 son Plan Climat Energie avec l'appui de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de la Région Champagne-Ardenne. Un important programme de lutte contre le changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre a été élaboré avec les acteurs socio-économiques du territoire. Parmi les actions menées, citons une animation dans les écoles : le challenge des économies d'énergie, réalisé en



Ph. Fabienne Baeyaert / PNR Forêt d'Orient.

Le Parc a lancé des audits énergétiques de 29 bâtiments communaux.



partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et la Région. Huit classes ont participé au cours de l'année scolaire 2011-2012, soit près de 200 élèves et leurs familles sensibilisés aux enjeux énergétiques. Toujours en lien avec l'énergie, le parc a lancé l'hiver dernier une opération d'audits énergétiques de vingt-neuf bâtiments communaux dans quatorze municipalités. Cette action, soutenue par la Région et l'ADEME, a obtenu un vif succès et sera reconduite l'hiver prochain pour quarante-deux bâtiments de dix communes. Enfin, dans une volonté d'exemplarité, le parc a réalisé un audit énergétique de la Maison du Parc et chaque agent a suivi une formation à l'éco-conduite pour limiter les consommations de carburant.

L'évaluation de ce programme, tourné à la fois vers le territoire et vers l'administration, sera réalisée en 2013. Il est déjà envisagé de renouveler la démarche en intégrant notamment les nouveaux enjeux comme l'adaptation au changement climatique ■

Contact :
Fabienne Baeyaert,
Tél. : 03 25 40 04 13
Mail : energie.climat@pnrfo.org

Chartreuse

Le comptoir de nos fermes



Ph. Bruno Détre.

Le magasin géré par neuf agriculteurs.

Depuis décembre 2011, neuf agriculteurs accueillent leurs clients au « Comptoir de nos fermes », un magasin géré collectivement, situé à Biviers, aux portes de l'agglomération grenobloise. Leur association, qui propose une gamme de produits diversifiés, a reçu le soutien du Parc naturel régional de Chartreuse et de la Chambre d'agriculture de l'Isère. « Créer ce magasin ensemble représente pour nous un moyen de renforcer la dimension humaine de notre activité de vente », déclare Emmanuel Jail, éleveur au Chappey-en-Chartreuse.

Contact :
Marion Soubeyrat
Tél. : 04 76 88 75 20
Mail : marion.soubeyrat@parc-chartreuse.net

Montagne de Reims

Mieux gérer ses projets avec le logiciel EVA

Le Parc de la Montagne de Reims met en œuvre depuis 2009 avec succès le logiciel EVA afin de piloter sa charte et mieux suivre le Contrat de Parc. Cet outil, conçu collectivement par la Fédération et les Parcs pour répondre à leurs besoins en matière d'évaluation, présente l'intérêt de pouvoir capitaliser l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation des bilans d'activités annuels, à l'évaluation à mi-parcours de la charte et de son évaluation finale.

Cet outil innovant est aujourd'hui partagé par plus de trente Parcs. Il permet de répondre à leurs obligations en termes d'évaluation de la mise en œuvre de la charte. « Avec EVA, nous obtenons un réel gain de temps pour la recherche d'informations sur une opération dont ont besoin les collègues ou leurs successeurs. Cet outil nous aide aussi à mieux structurer nos projets que ce soit pour leur programmation, leur avancement ou leur budget », précise Emilie Gatinois, chargée de mission pour l'évaluation. « EVA nous permet de savoir où on en est dans l'avancement d'un projet, de déterminer le temps que l'on a déjà passé, les dépenses qu'il reste à faire ... ». De plus, « le suivi des indicateurs et la capitalisation des opérations nous permettent de présenter plus facilement des bilans et des synthèses à la commission Mise en place de la charte,



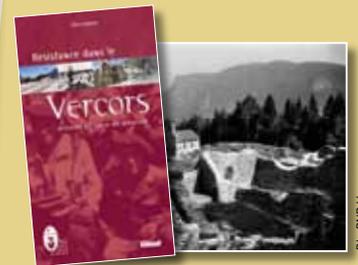
par exemple. ». Constituée essentiellement d'élus, cette commission a pour rôle de suivre la mise en œuvre de la charte. Elle veille à son bon déroulement dans le souci d'une cohérence territoriale et peut proposer des ajustements au programme d'actions.

Une rencontre a eu lieu le 10 juillet à Paris pour présenter le logiciel EVA, cet outil novateur au service de l'évaluation dans les Parcs (Cf rubrique « réseau ») ■

Contact :
Emilie Gatinois
Tél. : 03 26 59 44 44
Mail : e.gatinois@parc-montagnedereims.fr

Vercors

Un guide Vercors terre de résistance



Ph. PNR Vercors.

Le Parc du Vercors a publié en mai 2012 l'ouvrage « Résistance dans le Vercors, histoire et lieux de mémoire ». Ecrit par Gilles Vergnon, professeur agrégé d'histoire et auteur de nombreux ouvrages sur la résistance lors de la deuxième guerre mondiale, ce guide nous emmène sur les différents lieux de mémoire du parc et nous interroge sur ce qui a amené des hommes et des femmes à se battre pour résister à toute forme d'oppression. Cette approche historique met en lumière les enjeux de cette période, les stigmates et ce qu'il en reste aujourd'hui.

Contact :
Alexandra Couturier
Tél. : 04 76 94 38 26
Mail : alexandra.couturier@pnr-vercors.fr

Les parcs mènent-ils u sociale spécifique et p

Le lien social entre les habitants, la création de solidarités nouvelles sont des préoccupations croissantes des Parcs naturels régionaux. Ces préoccupations sont mêmes de plus en plus présentes dans leurs chartes. Reste à savoir comment les parcs doivent intervenir de manière spécifique ou pas, en partenariat avec les collectivités et les services sociaux territoriaux. Les réponses à ces questions ne font pas toutes consensus dans ce réseau.

Parcs. Commençons par rappeler ce qu'est une politique sociale territoriale et voyons si les parcs jouent un rôle particulier en la matière.

Jean-François Bernoux. Une politique sociale territoriale, c'est d'abord un projet qui suppose une vision des besoins, des aspirations, des ressources, des potentialités d'un territoire donné. C'est ensuite la définition d'un certain nombre d'actions qui vont satisfaire les besoins révélés par le diagnostic. Dans les parcs, je n'ai pas le sentiment que la politique sociale apparaisse au niveau institutionnel, ni qu'elle soit identifiée comme telle.



PH. DR.

Une politique sociale territoriale, c'est d'abord un projet qui suppose une vision des besoins.

Jean-François Bernoux

Bernard Saint-Germain. Nous avons commencé un travail commun entre Mairie-conseils et la Fédération des Parcs sur le "vivre ensemble" dans trois Parcs : Scarpe-Escaut, Ballons des Vosges et les Volcans d'Auvergne. Les volets environnemental et économique du développement durable sont plutôt bien approchés par les équipes de parcs. La question de la vie sociale est plus difficile à appréhender. La mobilisation sur ce sujet est difficile au sein des équipes et au niveau des élus. D'ailleurs, dans le cadre des renouvellements de charte, certaines régions

n'ont pas souhaité que les parcs y développent un volet social en disant que ça ne relevait pas de leurs missions prioritaires. Nous avons donc commencé à pointer ce qu'ils font déjà sur le thème du "vivre ensemble" dans le domaine éducatif, culturel, dans le domaine de l'insertion des publics en difficulté, dans l'accueil des nouvelles populations qui peuvent poser des questions de cohésion sociale.

Parcs. Les parcs sont tellement différents les uns des autres, qu'il est sans doute difficile de généraliser. Scarpe-Escaut est un parc plus populaire que d'autres. Comment, Erick Charton, vivez-vous la question de l'action sociale et des solidarités sur le territoire du parc et êtes-vous d'accord

avec Bernard Saint-Germain pour dire que les élus ont encore des réticences à travailler autour du social ?

Erick Charton. C'est un peu ce que j'ai découvert, en effet, mais l'important c'est d'avancer. Nous sommes, en Scarpe-Escaut, dans un parc très habité. Nous avons une densité de population importante, dans un espace pris entre la frontière belge, le Valenciennois, le Douaisis et la métropole lilloise. De ce fait, nous avons un problème de gestion d'espace et un problème d'écho du discours environnemental porté par un parc naturel à côté d'une grosse concentration urbaine. Mais, tout de même, dans le cadre de la révision de la charte, j'ai eu l'honneur de présider une commission "Valorisation économique et cohésion sociale" qui a exprimé une forte envie de travailler sur ces questions avec l'ensemble des partenaires concernés au conseil général, dans les associations des secteurs du tourisme ou de l'agriculture. La réalité est très différente d'un parc à l'autre, c'est vrai, sauf que les données sociales, elles, sont transversales, et quelles interrogent tous les parcs de la même manière. En ce qui nous concerne, nous avons le bassin minier avec des difficultés de reconversion économique ; nous avons des zones très agricoles et une zone urbaine qui n'a pas la même trajectoire que la population du bassin minier. Quoi qu'il en soit, il y a là, comme ailleurs, le besoin de chacun de rencontrer les autres, au sein même d'un quartier, au sein d'un village et aussi entre quartiers d'une même ville entre populations de différents secteurs. D'autre part l'interrogation que j'ai personnellement portée, puisque je suis professionnellement du secteur social, consiste à s'interroger sur ce qu'il en est des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des publics fragiles, des jeunes, des familles monoparentales... Et ce croisement des dimensions géographiques et catégorielles a été pour nous très stimulant.



PH. DR.

Les données sociales sont transversales et interrogent tous les parcs de la même manière.

Erick Charton

ne politique euvent-ils faire mieux ?

Parcs. C'est sans doute différent dans le Pilat, parce que c'est un parc de petite dimension. Michèle Perez, comment vivez-vous cette question du social ?

Michèle Perez. Nous sommes, nous, situés à proximité de deux agglomérations importantes que sont Lyon et Saint-Etienne et notre Parc coopère avec 16 villes portes.



Ph. J.L. Gonierre - PNR du Pilat

A la naissance du parc, en 1974, ce sont d'abord les actions culturelles qui ont permis de favoriser le «vivre ensemble».

Michèle Perez

Dès la naissance du Parc en 1974, ce sont ses actions culturelles qui ont permis de favoriser le «vivre ensemble» dans le territoire et entre le territoire et ses villes portes. La programmation culturelle a certes beaucoup évolué, depuis, mais elle existe toujours et ne pourrait plus être supprimée. Mais l'action « sociale » du Parc du Pilat peut aussi se distinguer au travers de la prise en compte des problématiques emploi et insertion.

La maison pour l'emploi créée de manière pionnière par le Parc en 2002 en est une illustration. Elle a désormais été intégralement transférée à la Communauté de communes du Pilat Rhodanien dont je suis vice-présidente.

Parcs. Et comment travaillez-vous avec les services sociaux sur le territoire du parc, avec la Caf, le Conseil Général ?

Michèle Perez. Nos partenaires principaux sont plutôt les partenaires de l'emploi et de l'insertion notamment la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire-Sud, le pôle emploi.

Parcs. Jacqueline Berthelot, comment la Caf travaille-t-elle avec le Parc de la Brenne ?

Jacqueline Berthelot. La Caf gère depuis de longues années un centre social sur la ville du Blanc. Mais c'est en 2001, lorsque les élus du parc ont décidé d'aller au-delà de leurs missions environnementales et économiques, pour investir celui des services à la famille, que la Caf a réellement connu ce territoire. Partant de l'idée que les familles et les enfants du parc devaient pouvoir bénéficier des mêmes services qu'en ville, naturellement, les thèmes de l'enfance et de la jeunesse ont été retenus. J'ai de suite eu en face de moi des professionnels porteurs d'une dynamique de développement, sur des options déjà choisies et validées politiquement. C'est extrêmement important, car la légitimité à travailler a été immédiate. A l'inverse des autres territoires, je n'ai pas eu besoin « d'aller vers », c'est le territoire qui est venu à moi. J'ai profité de

l'organisation du parc, qui m'a permis de rencontrer tous les acteurs du territoire. Ce territoire à faible densité de population disposait d'un centre social avec une halte garderie. 13 ans plus tard, nous avons permis la création de 4 multi-accueil, 2 Relais assistants maternelles itinérants, une ludothèque. Installée dans l'une des plus petites communes, elle a su nouer des liens avec les bibliothèques, les multi-accueil, les relais assistants maternelles et bientôt les écoles maternelles de tout le territoire. Pour mettre en lien toutes ces initiatives, nous avons soutenu la création d'une fonction de coordination avec des personnes convaincues et compétentes, qui jouent un rôle essentiel sur un territoire aussi large. En prolongement, dans l'autre domaine qu'est la jeunesse, nous avons participé à la consolidation d'un dispositif itinérant pour les jeunes, le « Relais Brenne Initiative Jeunes », avec des animateurs mobiles pour accompagner des projets de jeunes sur leur lieu de vie, qui s'est prolongé plus récemment par la création d'un service logement jeunes. Rétrospectivement, je constate que l'organisation du parc qui repose sur une



Ph. DR.

Dans les parcs, j'ai de suite eu en face de moi des professionnels porteurs d'une dynamique de développement

Jacqueline Berthelot

véritable concertation, a été dupliquée sur ce secteur qui a créé des comités de pilotage, des réunions d'acteurs et de la coordination. J'ai aussi le sentiment d'avoir participé à la mise en place de services intégrés. Sans vouloir évidemment l'imposer partout, je dirais que ce travail a quelque chose d'exemplaire, en ce sens qu'il a permis à la Caf de

déployer une politique concertée sur un territoire qualifié de prioritaire, avec une utilisation optimisée et efficace des moyens.

Parcs. Michel Girard, vous êtes concernés par le sujet au premier chef, en tant que conseiller général. Comment agissez-vous avec les parcs ?

Michel Girard. Comme tous les conseils généraux, le social est notre compétence principale et nous agissons dans ce domaine sur tous les territoires du Puy-de-Dôme, communes, communautés de communes, pays et parcs. Mais il faut dire que plus de 50 % du territoire du département est couvert par deux parcs, celui des Volcans d'Auvergne et celui du Livradois-Forez. C'est donc très important pour nous, au conseil général.

Ont participé au débat :

■ Jean-François Bernoux, sociologue des organisations, spécialiste des questions sociales, du développement social territorial

■ Bernard Saint-Germain, spécialiste à Mairie Conseils (CDC) des collectivités rurales sur les questions sociales

■ Erick Charton, Vice-Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut en charge du projet de mobilisation du territoire

■ Michèle Perez, Présidente du Parc naturel régional du Pilat

■ Jacqueline Berthelot, Caisse d'allocation familiale (Caf) de l'Indre, animatrice du partenariat avec le Parc de la Brenne

■ Michel Girard, conseiller Général du Puy de Dôme, délégué à la liaison avec les Parcs et Danielle Fournioux, responsable du pôle ingénierie territoriale.

Parcs. Concrètement, comment travaillez-vous avec les services des deux parcs en question, de manière uniforme, ou différenciée ?

Michel Girard. Ils sont un peu différents l'un de l'autre dans leur façon de fonctionner. Sur le social, le Livradois-Forez préfère entrer directement dans l'opérationnel. Le parc des Volcans d'Auvergne, au contraire, laisse une grande



Ph. CAGS

Notre entrée dans le volet social "dur" dans les parcs se fait beaucoup par l'habitat.

Michel Girard
Danielle Fournieux

place aux réflexions préalables et aux diagnostics avant d'agir. Il faut dire que, même s'il a évolué vers des actions plus transversales, ce parc reste marqué par une approche reconnue sur l'environnement et les patrimoines, c'est à ce titre qu'il est étroitement associé à l'élaboration et à l'animation du dossier de candidature de la Chaîne des Puys – faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco. De son côté le Livradois-Forez mène de puis longtemps des opérations à entrées multiples,

comme l'opération, en cours, de reconquête des centres bourgs et qui aura une influence énorme sur l'accueil des nouvelles populations.

Danielle Fournieux. Cette opération sur les centres bourg est menée conjointement par le Parc Livradois-Forez et le conseil général du Puy-de-Dôme, pour réoccuper les centres bourgs en tenant compte de leur tissu social actuel. Notre entrée dans le volet social "dur" dans les parcs se fait beaucoup par l'habitat. J'ai suivi l'élaboration des deux nouvelles chartes et nous nous sommes aperçu que les services sociaux et ceux des parcs ne se connaissent pas ou mal. En schématisant un peu, les parcs voyaient les interventions du conseil général comme des interventions curatives à la personne et nos services sociaux, de leur côté, avaient une vision des parcs très environnementaliste. Il nous semble important d'apprendre ainsi à nous apprivoiser les uns les autres. Nous avons par exemple des outils comme un *Observatoire de l'habitat et des territoires* ou des diagnostics sociaux et territoriaux que nous sommes prêts à mettre à disposition des parcs.

Parcs. Après cet état des lieux, demandons-nous si les parcs agissent en la matière à la hauteur de leurs ambitions, ou bien s'ils ont une marge de progrès à effectuer ? Est-ce que, par exemple Bernard Saint-Germain, cette expérimentation menée dans trois parcs avec Mairie-Conseils, pourrait servir à d'autres parcs ?

Bernard Saint-Germain. Il s'agit en effet d'expérimenter une approche des questions sociales dans des parcs "habités" comme on le disait tout à l'heure. Un ancien directeur de parc me disait que les normes produites pour réhabiliter le bâti excluent certaines populations qui n'ont pas les moyens de les respecter. Il y a donc tout un débat à mener dans les parcs sur « comment concilier une démarche environnementale et une démarche de développement social ? ». Le travail que

nous menons avec la Fédération doit pouvoir initier des actions concrètes, et élargir les capacités des équipes des parcs sur les questions du lien social et de la solidarité.

Parcs. Que pensez-vous, Jean-François Bernoux, de ce que vous venez d'entendre ?

Jean-François Bernoux. Je pense que nous avons bien identifié les différents éléments constitutifs d'une politique sociale, du "vivre ensemble". Les fondamentaux en quelque sorte. Quand Jacqueline Berthelot raconte que les techniciens du parc venaient au devant de la Caf avec une validation politique de leur démarche, voilà un élément fondateur d'une politique sociale large. Car il faut des professionnels susceptibles de porter un regard critique sur leur environnement sociétal et des politiques qui ont eux-mêmes une perspective d'action. J'ai entendu aussi Michel Girard dire que son Conseil général entre dans le social par l'habitat. Quelqu'un d'autre a parlé d'une approche plus sectorielle, plus segmentée de l'action sociale. Tout cela est pertinent. Mais je voudrais préciser qu'une politique sociale de développement ne peut faire l'économie d'une approche globale de la situation, ni d'une capacité des élus à produire un projet pour le territoire. J'ai aussi entendu la question de la méconnaissance des acteurs entre eux. Or, tout seul, on ne peut pas faire du développement. Il faut un rapprochement des acteurs et ce rapprochement peut se faire par l'intermédiaire d'un diagnostic territorial, pour produire ensemble de la connaissance à partir de laquelle on peut dégager des perspectives d'actions.

Jacqueline Berthelot. Ne serait-il pas pertinent que les parcs animent le partenariat des acteurs ? Je dis cela à la lumière des propos de Jean-François Bernoux sur la définition d'une politique globale, car le parc ne peut pas tout faire seul, ce serait de mon point de vue une vraie erreur. En revanche, il peut animer une coordination et un projet politique global partagé, pour que chacun trouve sa place pour agir efficacement et de façon éclairée dans son propre domaine.

Parcs. Michèle Perez, est-ce que cette description de ce qui se fait dans d'autres parcs peut alimenter votre propre réflexion d'élue dans un parc ?

Michèle Perez. Pas forcément car que je n'ai pas l'impression que l'action des parcs dans le domaine du social soit une nouveauté et qu'en ce qui concerne le Parc du Pilat, comme pour l'ensemble des parcs, notre charte est un projet de développement durable avant tout. Donc la dimension sociale à toute son importance autant que les dimensions environnementales et économiques. Ensuite chaque parc agit en fonction des besoins spécifiques et des actions déjà en place sur son territoire. Je pense aussi que l'institution parc se doit d'être

exemplaire dans sa gestion et dans son fonctionnement pour montrer aux autres acteurs du territoire le chemin que l'on peut éventuellement prendre pour améliorer notre performance sociale. Ainsi, le Parc du Pilat, après avoir été en 2002 certifié ISO 14001 (deuxième collectivité de France à obtenir cette certification toujours valide en 2012) pour aider à la promotion du management environnemental, se lance-t-il désormais dans l'expérimentation de la norme ISO 26000, qui traite de la responsabilité sociale. ■



Ph. DR.

La mobilisation sur ce sujet est difficile au sein des équipes et au niveau des élus.

Bernard Saint-Germain

Ici, les habitants partagent le projet de territoire



Un Parc naturel régional est une instance inter-collectivités, mais aussi un territoire de projet. Cela signifie que les élus locaux, départementaux et régionaux qui composent le syndicat mixte ne se contentent pas de veiller à l'application de la Charte, mais qu'ils l'animent avec ses habitants. Car ils sont aussi des citoyens, des acteurs socio-professionnels et des membres d'associations qui agissent dans tous les domaines du social, de l'environnement, de l'économie et de la culture. Concrètement, les parcs mobilisent les habitants, les sensibilisent aux actions menées ; ils agissent avec eux, co-construisent des solutions

Ph. Sébastien Carlier / PNR Landes de Gascogne

focal

locales pour mieux vivre ; ils les accompagnent dans le développement de leurs propres initiatives sociales ou solidaires ; il leur arrive même de formaliser ces liens qui font le "vivre ensemble", dans des instances de gouvernance partagée.

Un parc est donc avant tout un projet politique territorial.
Revue de détail.

Ici, les habitants partagent le projet de territoire



Ph. M. Mercier / PNR Camargue.

« Il faut que les habitants puissent participer concrètement à la réalisation du projet collectif. Ici, une action en Camargue ».

La Charte d'un Parc naturel régional est un engagement collectif, un contrat signé par les collectivités territoriales et l'État. Encore faut-il que les habitants eux-mêmes sachent que ce contrat existe, qu'ils puissent participer concrètement à la réalisation du projet collectif, que leurs propres initiatives de développement durable soient intégrées à la politique du territoire, voire qu'ils soient associés à sa gouvernance dans des instances adaptées à leur participation.

Les Parcs naturels régionaux ne sont pas les seules organisations territoriales à solliciter la participation citoyenne, mais tous inventent ainsi une nouvelle manière de vivre ensemble le local, parce que c'est écrit dans leur Charte, comme dans leurs gènes.

Ce tour d'horizon n'est pas exhaustif, bien sûr, mais significatif de la diversité des initiatives prises par les parcs en matière de participation.

1. Mobiliser, sensibiliser

En cherchant un peu, dans n'importe quel Parc naturel régional, on trouvera des habitants qui ne savent pas ce qu'est un Parc ! Le premier "devoir" de l'équipe élue et salariée d'un parc est d'imaginer les outils pédagogiques qui feront que le projet contenu dans la Charte soit connu du plus grand nombre et que cela donne envie au citoyen de participer.

Les occasions permettant de sensibiliser les citoyens à l'existence et à l'intérêt d'un Parc naturel régional sont légion. Celui d'Oise-Pays de France a choisi de sensibiliser aux pratiques éco-citoyennes, en particulier à la réduction du volume des ordures ménagères.

Oise Pays de France :
le compostage organisé par des "Correspondants Parcs".



Ph. PNR Oise-Pays de France.

Il a recruté une cinquantaine de "Correspondants Parcs", des habitants volontaires, qui agissent auprès de leurs voisins. 2 500 foyers sont désormais touchés par cette action. Dans la Communauté de communes de l'Aire cantilienne, le parc démontre que c'est même possible dans des collectifs. Le compostage se fait au pied des immeubles, les habi-

tants volontaires reçoivent un "bioseau" pour leurs déchets verts, quelques uns s'assurent du bon fonctionnement de la collecte et la récolte est collective, ce qui provoque des rencontres, des liens nouveaux entre voisins. Deux sites fonctionnent ainsi, trois autres sont en projet.

Impliquer les citoyens pour qu'ils soient acteurs de leur patrimoine

Pour travailler sur le Patrimoine culturel immatériel (PCI), le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a décidé d'impliquer les habitants. La convention UNESCO 2003 insiste sur le rôle qu'ils doivent tenir dans l'identification et la valorisation de leur patrimoine. Ce ne sont pas des experts patentés mais des jurys citoyens composés de volontaires qui ont défini ce qu'est ce patrimoine. L'équipe du parc a bien compris que l'appropriation du patrimoine ne s'impose pas et que sa définition devrait toujours être ascendante. Dans le Pays des Vosges Saônoises, les habitants ont décidé de promouvoir les savoir-faire du chalot, ancienne dépendance de ferme en bois et lave de grès, sans clou ni vis ni colle, entièrement démontable et transportable. Le Parc a lancé un concours d'idées auprès d'architectes, d'artisans, d'artistes pour imaginer de nouvelles applications contemporaines de ces techniques traditionnelles. Entre 2008 et 2009, 200 habitants sont sensibilisés au PCI. En 2010 et 2011, 45 jeunes architectes ou designers « planchent » sur les savoir-faire relatifs au chalot puis exposent leurs propositions. En 2012, 3 produits revisitant ces savoir-faire (un espace intérieur évolutif, une aire de pique-nique et un kit d'aménagement intérieur) font l'objet d'une

Promotion du chalot dans les Ballons des Vosges.



Ph. PNR Ballons des Vosges.



Ph. Amis du Parc de Chartreuse

Café patrimoine en Chartreuse.

étude de marché afin de contribuer à la relance de la filière bois. Le Parc naturel régional de Chartreuse, a choisi, lui, de demander à l'association des Amis du Parc d'organiser, aux quatre coins du territoire, des "Cafés patrimoine", manière conviviale d'impliquer les habitants dans la vie collective de leur village. Il a suffi de trouver un bistrot volontaire, de fixer une date, de désigner un animateur — qui ne connaît pas le sujet — et deux ou trois personnes référentes mais qui ne commencent pas par une conférence ! Les 3 premiers Café-patrimoine ont attiré une soixantaine de villageois chacun, et trois ou quatre nouveaux sont programmés pour la fin 2012. L'un d'eux, qui portait sur les contes et légendes du territoire, a induit une démarche de collectage par la bibliothèque locale et provoqué ensuite l'organisation de nouvelles veillées - contes dans le café en question.

Gouvernance forestière : état des lieux et nouvelle stratégie

Faire découvrir le Parc n'est pas tout. Connaître certains enjeux particuliers peut être aussi capital. Dans le Parc naturel régional des

Alpilles, c'est le cas sur la gestion forestière. La bonne gouvernance d'une forêt comme celle des Alpilles, difficile à exploiter et si facile à incendier, demande, pour réussir, la mobilisation d'une multitude de partenaires : usagers, propriétaires privés, entreprises forestières, naturalistes, collectivités, services de l'Etat... Le parc s'est inscrit dans le programme européen QUALIGOUV avec des partenaires espagnols, italiens et portugais, ce qui lui a notamment donné les moyens de mener une campagne de communication auprès des habitants et des partenaires, d'expliquer l'intérêt du débroussaillage, de les interroger sur leurs perceptions de la forêt par le biais de bornes interactives... et au final de définir une nouvelle stratégie en matière de gestion forestière.

A la demande du Parc, Louis-Michel Duhon, du Centre régional de la propriété forestière en Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenu dans le processus, en qualité de Pair. *"Expérience féconde, raconte-t-il, car ce fut l'occasion de nous rendre compte que beaucoup de partenaires interagissent. Nous avons ainsi pu clarifier leurs rôles respectifs, faire un état des lieux social du territoire, et donc dresser un état des lieux de sa gouvernance forestière. C'est capital, quand on sait que l'enjeu majeur de ce territoire forestier tourne autour de la prévention des incendies".*



Une campagne européenne de communication dans les Alpilles.

2. Faire ensemble

L'habitant d'un parc naturel régional, pour peu qu'il soit un peu curieux et soucieux de la vie locale, trouvera facilement un projet de service nouveau auquel s'intégrer, un chantier collectif en cours. Dans l'alimentation, l'urbanisme, l'énergie, ou l'insertion professionnelle, les parcs coconstruisent beaucoup avec leurs habitants.

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est le plus densément peuplé. La question sociale y est prégnante ; dans son ancien bassin minier, les difficultés restent importantes, comme dans le champ de l'alimentation et de la santé. Par exemple, l'obésité des enfants est une de ces difficultés où la solution ne se décrète pas. Le parc a décidé de faire un effort particulier sur le sujet de l'alimentation en lien avec les circuits courts. Il savait qu'il pouvait s'appuyer sur des acteurs relais comme les conseillères en économie sociale et familiale, les chefs de projets de la politique de la ville, des diététiciennes, des hébergeurs, des restaurateurs, des animateurs nature et patrimoine, des enseignants, etc. Une soixantaine de personnes relais a ainsi participé à des séances de formation animées par le parc. Riches de nouvelles pratiques et d'outils pédagogiques adaptés, les porteurs de projets, accompagnés par le Parc, ont mis en place des actions, avec les familles, pour faire évoluer les comportements alimentaires vers une consommation locale et de saison. Plus de 1000 habitants ont ensuite participé au programme "Un territoire, ça se mange" sous forme d'ateliers cuisine, de rencontres de producteurs, etc. De cette opération est issu un livret « EntreVues, Recettes et Paroles d'habitants » qui valorise les initiatives et propose 12 recettes locales et de saison.



ENTRETIEN

Vincent Chassagne : "On peut améliorer le système de gouvernance d'un territoire"



Ph. DR.

Expert associé à Mairie-conseils (CDC), Vincent Chassagne aide, avec d'autres, Espaces naturels régionaux (ENRx) à mener un travail d'analyse sur les bonnes pratiques de gouvernance territoriale dans les trois parcs du Nord-Pas de Calais. Ce travail mènera à la publication par ENRx, en septembre 2012, d'un ouvrage « Les Parcs et la gouvernance territoriale » présenté au Congrès des Parcs.

Parcs : La gouvernance territoriale n'est-elle pas essentiellement une affaire de volonté politique et d'ouverture d'esprit ?

Vincent Chassagne : Les Parcs naturels régionaux, en tant que territoires habités, ne sont pas dans une logique de création d'un grand « gouvernement territorial », que serait le syndicat mixte du parc. La légitimité fondamentale d'un parc c'est sa charte. De fait, sur le terrain, le développement durable dépend d'une multitude de décisions qui sont prises par toutes sortes d'acteurs : les collectivités, les acteurs économiques, et bien entendu les habitants... La notion de gouvernance territoriale repose donc sur la conscience d'une certaine co-responsabilité (« notre responsabilité ») envers l'ensemble du territoire (« notre Parc »). Ce que l'on décide sur un lotissement communal, par exemple, a des impacts paysagers pour l'ensemble du territoire. L'exemple des trois Parcs de Nord-Pas-de-Calais montre que la gouvernance territoriale repose également sur un ensemble de règles et de pratiques que l'on met au point localement : comment, par exemple, décide-t-on d'un aménagement foncier sur une zone bocagère ? Consulte-t-on les agriculteurs et habitants ? Il y a toujours un « processus de décision ». Et sur le terrain, les Parcs ont contribué à faire progresser les pratiques de dialogue territorial, de participation par l'action, de concertation liées à des travaux ou à des projets d'aménagement, de gestion concertées de zones particulières, ou de pilotage partagé de programmes. Et les Parcs progressent beaucoup actuellement, dans les pratiques de coordination des différentes politiques des collectivités. Toutes ces pratiques conduisent à de meilleures décisions, souvent mieux suivies par des actes. Par exemple, c'est parce que l'on a bien travaillé ensemble pour définir le plan de gestion d'une zone sensible, que chaque acteur et usager va effectivement appliquer les décisions prises. Il est donc très important que les Parcs encouragent l'innovation en matière de gouvernance, contribuant chemin faisant, à la construction d'une gouvernance territoriale et de plus en plus efficace pour le développement durable du territoire ■

Partager le territoire, aussi près de chez soi

La gouvernance avec les habitants tient aussi pour l'urbanisme. La commune de Ferques, 1 200 habitants dans le Parc des Caps et Marais d'Opale, a décidé en 2010 de construire un éco-quartier sur la friche d'un carreau de mine, un peu excentré du centre bourg. Les élus ont accepté la proposition faite par l'équipe du parc de faire précéder l'aménagement par une intervention artistique expérimentale permettant aux habitants actuels de travailler sur le cadre de vie des futurs 180 habitants. Près d'une centaine de personnes ont pris part à l'action artistique.



Atelier d'urbanisme dans les Caps et Marais d'Opale.



C et M d'Opale - Atelier écoquartier

Certaines d'entre elles avaient connu la mine en fonctionnement jusque dans les années 1950. Elles ont aussi participé, avec la Galerie Rezeda de Lille, à des ateliers d'art plastique et de vidéo, dont les travaux ont été restitués à la "fête des voisins". Ainsi, ce futur quartier est réinvesti avant même sa construction par les habitants de la commune, culturellement, artistiquement et donc aussi socialement.

Dans le Parc du Pilat, c'est une centrale villageoise photovoltaïque qui se crée avec la participation de la population locale dans le cadre d'une démarche expérimentale européenne concernant quatre autres parcs de Rhône-Alpes. L'équipe du parc a organisé plusieurs réunions publiques sur le territoire de la communauté de communes retenue pour ce projet. Après plusieurs études et au vu de l'implication citoyenne, c'est la commune des Haies, près de Condrieu, qui a été choisie pour accueillir les panneaux solaires sur les



Simulation centrale villageoise photovoltaïque dans le Pilat.

toits de plusieurs maisons et de l'école communale. Un Comité de territoire, constitué des élus et des représentants de la centaine de citoyens intéressés, écrit actuellement les statuts de la future société de gestion de la centrale solaire.

Enfin, puisqu'il s'agit de "faire ensemble", les entreprises d'insertion, dans un Parc naturel régional, se trouvent concernées au premier chef... Trois entreprises de ce type existent en Oise - Pays de France. La première, qui propose un service traiteur, travaille avec le parc sur la valorisation des produits locaux. Une deuxième aide une vingtaine de personnes à se construire un parcours socioprofessionnel. Le parc a d'ailleurs recours à cette entreprise d'insertion pour de multiples services (entretien des locaux, manutention, manifestations...). Une troisième effectue des travaux d'entretien des espaces verts et des opérations de restauration de milieux naturels (éradication des plantes invasives par exemple).

3. Soutenir les initiatives exemplaires

Les habitants d'un parc, les entrepreneurs, les associations sont capables autant qu'ailleurs, de prendre des initiatives. Mais dans un Parc naturel régional, si elles répondent à un objectif de la Charte, elles sont accueillies avec plaisir, aidées, accompagnées, abondées, soutenues.

Le Parc Scarpe-Escout, lui-même soutenu par la Fédération des Parcs et mairies-Conseils (CDC) a contribué à la création d'un fonds d'initiatives locales qui suscite et finance des projets portés par les habitants. Le comité d'instruction composé des financeurs (CAF,

Conseil général, Conseil régional, Valenciennes Métropole, Parc Scarpe Escout...) a reçu entre 5 et 10 porteurs de projets par mois dès le début de l'expérimentation en janvier 2012 et a intégré par la suite les premiers bénéficiaires dans le pilotage du projet. 30 000 euros de dons auront été accordés en 2012 pour aider des habitants à organiser, par exemple, une journée festive autour de la nature ou une randonnée intercommunale permettant à un village d'associer les communes voisines.

Les parcs valorisent également les pratiques exemplaires des professionnels de leur territoire. C'est la raison d'être de la "marque Parc" et les producteurs ainsi distingués pour leurs bonnes pratiques en font naturellement un argument commercial. Cette politique est parfaitement illustrée dans ce même numéro page 19, par le portrait de Jean-Pierre Plo et par le reportage vidéo associé, sur la carrière de granit que celui-ci dirige dans le Sidobre, dans le Parc du Haut-Languedoc.



À Hergnies, en Scarpe Escout, lors de la journée festive.



Ph. © C. Lantenois.

EcoTrophées lauréats 2011 en Montagne de Reims.



Ph. PNR Avesnois.

Expomarilles en Avesnois.

La Marque Parc, les Ambassadeurs

Hors le granit, le Haut-Languedoc a attribué la Marque Parc à des hébergeurs, des activités de pleine nature, des producteurs de jus de pommes, de châtaignes, de miel et de viande bovine. Plus de 100 professionnels du Haut-Languedoc sont ainsi devenus des "Ambassadeurs du parc" après avoir répondu à de nombreuses exigences. En contre-partie, cette marque valorise les entreprises et leurs produits. Les apiculteurs "marqués" du Haut-Languedoc s'en servent d'argument auprès des collectivités et des jardiniers amateurs pour les inciter à abandonner autant que possible l'utilisation des produits phytosanitaires.

Une autre manière, comparable, de distinguer les entreprises exemplaires sur le plan du développement durable, et donc de s'appuyer sur les initiatives des citoyens : les éco-trophées, qu'organise, entre autres, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims. C'est un concours avec des catégories "artisanat", "commerce", "agriculture", "industrie", "viticulture". Dans la Montagne de Reims, un viticulteur de champagne ramasse les sarments et charpentes de vignes pour une valorisation dans la filière bois locale. On trouve aussi un boulanger qui distribue son pain sous forme d'AMAP. Ce sont, encore une fois, les acteurs locaux qui font avancer la Charte du parc sans qu'on leur ai demandé !

De la même façon – ascendante –, 25 habitants d'une commune du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ont décidé de remettre en pâturage le coteau de leur commune. Ils ont déjà débroussaillé près de 1 000 m² avec l'aide du parc, laissant apparaître des morceaux de pelouses qui devraient rendre tout leur potentiel en 2013. Du coup, le syndicat mixte du parc a proposé à ce groupe d'habitants de participer à des projets transfrontaliers sur le même sujet.

Les habitants exposent dans les locaux du parc ou s'inscrivent sur son réseau social...

Beaucoup de parcs valorisent également les productions artistiques et culturelles des habitants qui, sans l'aide du parc, passeraient inaperçues. C'est le choix du Parc naturel régional de l'Avesnois. Depuis 2010, dans sa Grange Dimières de Maroilles, il ouvre ses portes chaque année, de mai à septembre, aux habitants, associations, mairies, artistes, écoles, centres sociaux... pour leur permettre d'exposer leurs réalisations artistiques. Cela permet aux visiteurs de se rendre compte de la richesse des savoir-faire locaux et favorise l'échange. Pour être retenus, les projets doivent venir d'un acteur appartenant au territoire, ne demandant pas de rémunération et dont la production originale valorise l'Avesnois. Après sélection, un programme culturel comprenant des expositions, des vidéos-projections, des conférences, des spectacles vivants et des ateliers est diffusé auprès des habitants, permettant d'accueillir chaque année 5 000 visiteurs.

Dans ce domaine de la participation citoyenne directe des habitants à la vie du parc, les Boucles de la Seine-Normande viennent de franchir un pas décisif en développant un réseau social à l'usage exclusif des internautes normands (ou pas !) qui veulent échanger sur la vie du parc. Sur www.seinoo.fr, se retrouvent quelques jeunes, des plus de 45 ans et des retraités qui se racontent les menaces sur les captages d'eau ou leurs expériences de randonnées dans les forêts du territoire. L'interface adoptée copie largement celle de Facebook et ceux qui ont peur de s'y rendre pour des raisons diverses sont rassurés



par la dimension quasi familiale de Seinoo.fr. Chacun, les associations du parc en particulier, peut y développer un mini-site, joindre des "pdf", créer des sondages, des événements. L'agenda est consultable par tous, ainsi que les petites annonces. 258 membres réguliers ont, depuis l'ouverture en mars 2012, déposé 1500 photos, 1945 messages. 68 % des visiteurs reviennent plus d'une fois. Jean-Pierre Girod, président du Parc, ne pavoise pas pour autant : *"C'est une possibilité, dit-il, de participer à la vie du territoire que nous offrons à une partie de la population qui n'est pas sensibilisée à la presse écrite ou audiovisuelle ou qui n'est pas là en permanence : les jeunes, les cadres, les résidents secondaires. C'est un pari et ce n'est pas gagné d'avance, ajoute-t-il avec réalisme. Les flux ne se créent pas du jour au lendemain. Il faut que l'utilisation du réseau monte en puissance, et il renforcera le sentiment d'appartenance au parc auprès de ses utilisateurs"*.

4. Des instances de gouvernance partagée.

La participation des habitants, dans les parcs, n'est pas un outil de communication à l'usage des élus. Cette gouvernance particulière se formalise dans des structures permanentes, voire dans des modes de partage de la délibération au sein même des instances de décision. Un parc naturel régional a pour vocation d'expérimenter la démocratie participative jusqu'au bout, comme tous les autres aspects du développement durable.

Les Ambassadeurs d'un parc sont un réseau de volontaires bénévoles, acteurs du parc à un titre ou un autre et qui deviennent des relais d'information auprès du public, autochtone ou de passage. Le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, a poussé le principe plus loin que d'autres.

Ateliers citoyens dans le Pilat.



ENTRETIEN

Armande Spilmann : "Les Amis des Parcs dès l'origine..."



Deux questions à la présidente de la Confédération des associations des amis des parcs

Parcs : comment est née cette association bien particulière ?

Armande Spilmann : La confédération défend l'éthique des Parcs naturels régionaux et regroupe, représente, épaulé les associations des amis (et associations ou conseils assimilés) à l'échelon national. Elle souhaite créer des liens entre elles et valoriser leurs actions. Sa volonté est qu'une représentation de la société civile existe dans tous les parcs comme elle existait à leur origine.

Les premières associations étaient souvent issues des associations de préfiguration des parcs. Elles ont parfois disparu. Ce doit être la volonté de chaque parc de restaurer la démocratie participative et de trouver aujourd'hui la formule la plus adaptée à son territoire. La forme associative permet une représentation à la fois ascendante et descendante, les associations relaient aussi bien les attentes des habitants et usagers que les projets et décisions des Parcs, tout en gardant une certaine autonomie.

La confédération organise chaque année à l'attention des acteurs associatifs des Parcs des journées d'étude (ex 2009 : Parcs et droit de l'environnement, 2010 agir pour la biodiversité, 2011 sauvons nos forêts !)

Parcs : Quelle est concrètement la vie d'une association des amis ?

Armande Spilmann : Chacune est très différente de l'autre en fonction de l'histoire et du fonctionnement du parc mais toutes ont en commun la défense des mêmes valeurs que le parc et l'attachement au respect de sa charte.

L'association des Amis du Parc de la Forêt d'Orient que je préside également participe à toutes les instances du parc, avec bien-sûr seulement voix consultative. Sa légitimité est affirmée dans la charte. Les réunions de l'association sont lieux de débat et occasions de propositions. Elle est également beaucoup dans « le vivre ensemble » et développe en accord avec le syndicat mixte un important programme d'actions qui complète l'action des services du parc (randonnées, animations culturelles, réseau de guides bénévoles, animations pédagogiques, etc). Nous éditons aussi un journal de l'association.

L'engagement citoyen renforce ainsi la dynamique du parc ■

Dès 1997, dans une rencontre autour du patrimoine avec des acteurs touristiques locaux, le parc s'est rendu compte que ceux-ci n'avaient pas une vision globale du territoire et des actions du parc. Dans la petite équipe de départ, c'est Virginie Belhanafi qui a commencé à organiser des formations auprès des hébergeurs, des membres des offices de tourisme, etc. Ils sont aujourd'hui plus de 150 ambassadeurs à suivre la formation de base qui leur apprend ce qu'est un ambassadeur, quels sont les différents paysages et aspects du parc. La troisième séquence est consacrée à la rencontre d'acteurs sur le terrain. Ils signent un engagement de trois ans, se rencontrent tous ensemble régulièrement, participent en tant qu'ambassadeurs à l'évaluation des produits du parc. Beaucoup ont participé à la révision de la charte, la plupart participe aux groupes de travail avec les élus, les associations, les institutions et les acteurs invités. Ils sont eux-mêmes invités aux réunions du Comité syndical. *"Ils sont bénévoles et passent beaucoup de temps à valoriser le parc, dit Virginie Belhanafi, nous les prenons donc très au sérieux, car nous ne pouvons pas les décevoir."*

Les ambassadeurs et les amis des parcs participent aux comités syndicaux

En préambule à la révision de sa Charte, le Parc naturel régional du Pilat a mené une enquête auprès des élus et des citoyens, qui a montré que l'action du parc était très méconnue des 54 000 habitants. La procédure de révision a donc été l'occasion de monter des ateliers citoyens, animés par une quarantaine d'habitants, en relation avec le parc et qui faisaient parler d'eux dans la presse locale. Pour perdurer, ils ont réinvesti l'association des amis du parc qui avait perdu de sa vigueur. Dorénavant, la nouvelle charte s'engage dans une mobilisation de tous les citoyens du territoire pour "Changer d'Ère".



Ph. J.-L. Causse pour l'Ariégeois Magazine.

Dans les Pyrénées Ariégeoises, Jean-Claude Rivère, président de l'Association des amis du parc, est le mieux à même de raconter la naissance de "son" parc. *"Nous étions cinq ou six individus à la fin des années 90, dit-il, passionnés de montagne, à vouloir créer un parc pour protéger notre environnement. Nous avons longtemps milité auprès des élus, jusqu'à ce que l'idée fasse son chemin. Le Parc a été créé en 2007 et nous sommes aujourd'hui 170 dans l'association. Nous avons nos propres chantiers. Nous relayons la parole des habitants auprès du parc et nous sommes garants de la bonne réalisation de la charte".* Très active dès la création du parc, l'Association des Amis a demandé à participer aux réunions du comité syndical et aux commissions. Elle participe, avec un géomètre, à la mise en place du suivi du glacier d'Arcouzan, le dernier des Pyrénées ; elle propose des sorties publiques, des visites d'estives ; elle travaille sur la restauration des murets en pierres sèches, etc. Elle est donc, aussi, dans l'action.



Ph. PNR Causse du Quercy.

La participation des habitants à la vie du Parc naturel régional des Causses du Quercy est multiple. Parmi les actions proposées, le parc, dès sa création, a mis en place plusieurs comités consultatifs, dont celui de la Vie associative, composé d'une vingtaine de personnes représentatives des quelques 800 associations du territoire. Elles ont pris part à la réécriture de la charte du Parc et elles organisent chaque année depuis 2003 les Rencontres associatives du Parc, qui accueillent une cinquantaine de stands associatifs et 600 visiteurs environ.

En Brière, une concertation historique, en Camargue, un véritable petit parlement

Plus spécifique encore, la situation du Parc naturel régional de Brière : les 7 000 hectares de marais en indivision appartiennent à ses habitants depuis le moyen-âge. Les usages sur le marais, coupe de roseaux, élevage, chasse ou pêche sont gérés depuis toujours par une commission syndicale, sorte de syndicat de copropriété, auquel participent de plein droit les élus représentant des habitants des

21 communes riveraines. Le parc intègre cette grande tradition de concertation et associe de son côté naturellement les associations d'usagers sur tout ce qui concerne le marais, ses chasseurs, ses pêcheurs, ses marinières, ses riverains. Une gouvernance historique, en somme.

Plus récente mais très dynamique est la démarche du Parc naturel régional de Camargue. Plombé quelque temps par des problèmes institutionnels, il s'en est sorti par le haut. Ses statuts intègrent désormais le Conseil de parc et définissent son rôle et sa fonction. On y retrouve plus de 60 structures représentant les mondes associatif, professionnel, culturel, le Comité des propriétaires, les associations d'éleveurs, de pêcheurs, de naturalistes, etc. Ce Conseil de parc, véritable "petit parlement de Camargue", participe aux débats du Comité syndical, sans droit de vote, mais peu importe, puisqu'on sait qu'une décision qui ne ferait pas consensus ne pourra pas rencontrer un vrai succès sur le terrain !



Ph. Annie Boulet.

La Brière, propriété collective.



Ph. M.Cervilla / PNR Camargue.

En Camargue le conseil de parc réunit tous les acteurs du territoire.

"Pas question pour nous de faire un parc hors-sol"

Preuve que cette concertation est souhaitée et non subie, les membres ont bénéficié d'une formation à la prise de parole en public et à la préparation d'une intervention comme la présentation d'une délibération ou le développement d'un argumentaire. Avant chaque réunion, ils reçoivent un ordre du jour détaillé, et ils peuvent participer à des visites de terrain pour acquérir une meilleure connaissance des éléments des dossiers et des lieux qui vont y être traités. Une lettre mensuelle leur est adressée sur la vie du parc, les mouvements de personnel, les sorties prévues, les ouvrages sous presse.

Le Conseil de parc s'est mobilisé l'année dernière sur le reboisement. Il participe à une opération sur les hirondelles, à la collecte de photos du territoire pour co-construire une nouvelle charte du paysage, au baguage des flamants roses, à la restauration d'une cabane de gardians, au traitement des collections du Musée, et... s'occupe du pot de l'amitié à la fête du parc !

Muriel Cervilla, chargée de communication, est aussi explicitement chargée des relations avec les habitants, et le mas du Pont de Rousty, siège du parc, est devenu la maison des habitants et des professionnels du territoire. Toute l'année, des réunions diverses y sont organisées qui ne sont pas de l'initiative du parc.

"Toute l'équipe, rapporte Didier Olivry, directeur, a pris l'habitude de mener la concertation sur tout, et j'y veille en permanence. Si la population ne sait pas à quoi sert une action, il ne faut pas la faire ! Il n'est pas question pour nous de développer un parc hors-sol." ■

Haut-Languedoc

Jean-Pierre Plo extrait un granit "marqué" Parc.



Jean-Pierre Plo raconte avec passion comment le sous-sol du Sidobre est né il y a maintenant 305 millions d'années, comment son père lui en a légué 15 hectares et comment, avec son fils, ils ont réduit l'impact de ce travail d'extraction titanesque sur l'environnement, jusqu'à obtenir la Marque Parc.

RETROUVEZ CE SUJET
EN VIDÉO SUR
www.parcs-naturels-regionaux.fr



Ph. J.-L. Varrin / Agence Traversée

Dans sa carrière du Sidobre, à l'extrême sud du Massif central, Jean-Pierre Plo, la soixantaine rayonnante, est manifestement heureux d'extraire ce granit parfait ; heureux d'avoir imaginé de nouveaux outils et de nouveaux process d'extraction qui en réduisent l'impact sur l'environnement ; heureux de bénéficier par conséquent de la Marque Parc, une reconnaissance qui l'aide dans un secteur très concurrentiel ; heureux d'en parler aux milliers de touristes qui passent par là chaque année ; heureux enfin, de voir son fils prendre sa succession.

Il raconte avec une émotion certaine comment le magma en fusion a cristallisé dans cette bordure du Sidobre il y a 305 millions d'années, sous le schiste qui l'a protégé de l'érosion jusqu'à l'ère glaciaire, soit pendant 20 000 ans. "Résultat, dit-il, nous avons ici un granit parfait, sans taches, très régulier, un vrai cadeau de la nature. C'est pourquoi nous avons 50 % du marché français des monuments funéraires et que des camions défilent ici toute la journée pour charger des blocs qui partent vers toute l'Europe. Et cela fait plus de 30 ans que cela dure !"

Une manière unique d'extraire, imaginée sur place

Il a commencé l'exploitation en 1978 sur ces 25 hectares hérités de ses parents, en bordure du Sidobre et de ses nombreuses carrières. Le cratère creusé par la carrière Plo fait aujourd'hui 20 mètres de profondeur et 50 personnes y travaillent tous les jours à extraire des blocs de 16 m³ par couches successives.

Une manière unique d'extraire, imaginée sur place

"Vous voyez, explique-t-il en criant pour couvrir le bruit des machines, nous n'employons plus de dynamite. Nous découpons le sol en carrés de 50 mètres de côté et sur 2 mètres de profondeur avec des scies circulaires de 5 mètres de diamètre, puis nous y passons un câble qui scie la base comme un fil à couper le beurre. Il suffit ensuite de découper des carrés de 3 mètres sur 2 avec des marteaux perforateurs montés sur un bras de pelle mécanique. Une autre pelle mécanique équipée d'une dent de déroctage dégage des blocs de 8 m³ (2 m x 2m x 2m) que l'on remonte au stockage avec des chargeurs. C'est nous qui avons développé ce système qui réduit

considérablement l'impact de l'extraction sur l'environnement. Car, avec ce process d'extraction uniquement mécanique, les blocs sont préservés de toute cassure. Les machines sont équipées d'aspirateurs ou d'arrosage qui suppriment les nuisances pour les opérateurs. Les eaux de procédé nécessaires au sciage des blocs sont décantées avant d'être rejetées dans le milieu extérieur".

Pour obtenir la Marque Parc, les Plo père et fils ont aussi travaillé sur l'impact paysager de l'extraction, sur les nuisances sonores des engins (elles peuvent diminuer à chaque nouvel achat), leur performance énergétique et sur les émissions de gaz à effet de serre après la réalisation d'un bilan carbone. Ils ont travaillé sur la formation des salariés et leurs conditions de travail et organisent des visites pour le public.

Une histoire géologique et familiale...

Au fil de la conversation, on apprend encore que Carrières Plo SAS emploie un commercial "export", un commercial "France" que la société est aussi propriétaire de deux carrières de marbre dans les Pyrénées, deux carrières prestigieuses, ouvertes par Louis XIV pour construire Versailles et qui ont fourni ensuite l'Opéra Garnier et le perchoir de l'Assemblée nationale. Entre autres.

La visite terminée, Jean-Pierre Plo a encore une confiance à faire. A 63 ans, et malgré les apparences, il n'est plus le patron. Il n'est plus "que" directeur commercial et c'est son fils, Philippe, qui, après avoir fait pendant 10 ans tous les postes de l'entreprise au fond de la carrière et dans les bureaux, est devenu PDG. Jean-Pierre n'est pas peu fier de Philippe ! Et Philippe d'avouer en riant "En fait, il est mon directeur de communication !". Une entente parfaite, motif supplémentaire de satisfaction pour les Plo et gage supplémentaire de "durabilité" pour l'entreprise.

D'ailleurs, quoi qu'il arrive, au fond de la carrière, le sol du Sidobre a encore plus de 50 ans de granit à livrer ■



Ph. J.-L. Varrin / Agence Traversée

Philippe Plo prend la succession de son père.

Contact :
Jean-Pierre Plo,
Tél. : 05 63 50 54 96,
Mail : contact@plo.fr

Contact - Parc naturel régional du Haut-Languedoc :
Pascal Charles, chargé de mission Marque Parc,
Tél. : 04 67 97 38 23,
Mail : marque-parc@parc-haut-languedoc.fr

Armorique

Michel Paul, hardi berger d'Armorique, arbore la 1^{ère} marque du Parc

Fils de volaillers, réchappé d'une courte expérience à l'usine Ericsonn de Brest au tout début de son mariage, Michel Paul ne regrette pas sa nouvelle et tardive reconversion.

A 50 ans, au lieu de « remettre le couvert » avec Doux, il a opté pour un tout autre menu : gigot, merguez, etc. ! Des bêtes nourries comme il le juge bon, à savoir, repues sans herbicide, supplémentées

in fine en Oméga3 grâce à un complément alimentaire riche en lin.

Michel Paul adhère à la démarche qualité de l'association Bleu-Blanc-Cœur qualifiée de « filière tradition ».

La reconversion de Michel Paul satisfait aussi son sens du contact. Sa production se commercialise en circuit court : deux bouchers environnants, un restaurateur de proximité, pour les 3/4 de sa production (quelque 500 agneaux par an) ; des particuliers pour un quart (mais il cherche à augmenter cette part de marché) convaincus verbalement et guidés chez lui par un panneau bien visible de la route. Réel motif de satisfaction pour Michel Paul, le voilà en mesure de mener son affaire selon ses valeurs, en résonance avec celles du Parc. Une convention tripartite signée avec le Conseil général, propriétaire du Domaine de Menez-Meur dont le parc est gestionnaire, met à disposition du cheptel de Michel Paul, durant l'estive, 26 ha des Monts d'Arrée dominant la rade de Brest. Une autre partie de son troupeau pâit sur trois parcelles d'une dizaine d'hectares à proximité de la Maison de la Rivière, du ressort du parc également. Voilà une solution salvatrice au problème de foncier auquel se heurtait le berger impromptu ! Les brebis pâturent et entretiennent ces espaces protégés de façon écologique.

Michel Paul fait partie des 3 éleveurs ovins du Parc arborant la Marque « Agneau du Parc », créée en avril 2012. Son cahier des charges favorise le respect de l'environnement et les pratiques extensives, concourant à l'entretien et à la vitalité du territoire. Chaque année, la transhumance est l'occasion d'une fête populaire en collaboration avec le parc : au printemps pour la montée des brebis de Michel et en septembre pour la descente du troupeau d'un des autres éleveurs de la marque, Thierry Machard. En mai dernier, au départ de la Maison de la Rivière, quelque 400 personnes ont escorté le troupeau. Pique-nique collectif avant de prendre la direction de Menez-Meur. La randonnée dans le sillage des brebis a drainé sur la journée environ 1 000 curieux. La transhumance 2012 touche à sa fin, mais à vos agendas : le départ de la prochaine est d'ores et déjà fixé. Rendez-vous le 19 mai 2013 à Sizun ■

Contact :
Michel Paul,
Bodivy,
Tél. : 02 98 68 85 97,
Mail : rm.paul@orange.fr

Michel Paul élève 500
agneaux par an.

De la volaille industrielle (pour le groupe Doux) à l'élevage extensif d'agneaux : un pari hardi et ardu en 2004 ! Mais un choix de vie au goût de Michel Paul, aujourd'hui berger indépendant, partenaire du Parc d'Armorique dont la 1^{ère} marque Parc valorise justement l'agneau.



Rituel, en Bretagne où les Monts d'Arrée culminent à 384m comme en haute montagne : l'estive touche à sa fin. Courant septembre, le cheptel ovin de Michel Paul reprend le chemin de Bodivy, près de Sizun, bordé de Digitales mauves dès le début de l'été. Au village, sa maison est parmi celles de ses brebis où certaines vivront leur vieillesse, tant il peine à s'en séparer ! Leurs bâtiments sont d'anciens poulaillers industriels. Ils ont approvisionné le groupe Doux jusqu'en 2004.

A l'heure d'un énième avenant au contrat le liant au groupe Doux – contraintes en hausse, revenu en berne –, Michel Paul choisit donc l'indépendance. « Je ne me sentais pas en harmonie avec le mode d'exploitation de plus en plus productiviste dans ce secteur et n'ai pas supporté d'être de moins en moins maître de la conduite de mon exploitation ». Le « salaire » versé par Doux est apparu tel un filet de sécurité de plus en plus ténu, en échange d'une liberté réduite à peau de chagrin. Entre 1974 et 2004, l'entreprise familiale Doux s'est métamorphosée, ses conditions contractuelles aussi. Fini donc, pour lui, la production de chair de volaille hors sol après 30 ans d'allégeance au « Roi du Poulet en Bretagne ».

« Ce virage, je l'ai pris tête baissée », reconnaît Michel Paul. Ce fut « une galère financière au début ». Bergère à sa façon, sa femme a soin, de longue date, d'une myriade d'enfants qui leur sont confiés par la DASS. Son activité professionnelle a permis « de faire bouillir la marmite » les premières années de cette déstabilisante réorientation, disent-ils en chœur.

Tout était à refaire : reconfigurer l'outil de travail certes (des poulaillers industriels devenus de douillettes bergeries sous la protection d'un bouquet de houx...) ; mais encore, démarcher des clients et dénicher des terres dans une région où la pression foncière est forte. Passer du hors sol à l'extensif ne va pas de soi dans une région où chaque hectare libre est aussitôt convoité par le voisin. Son exploitation de taille modeste, mais autonome, Michel Paul souhaite la transmettre à un successeur acquis comme lui à l'idée de la biodiversité, y compris en matière de modèle économique : la course au « toujours plus gros » n'entre pas dans sa vision du bonheur.



Jérôme Thomas,

alias Edgar Laforêt,

spécialiste du Mawhot,

partage ses connaissances

avec les visiteurs



Ph. J.-L. Vainin / Agence Traversée.

Jérôme Thomas

Edgar Laforêt, spécialiste du yéti et du monstre du Loch Ness, partage avec les touristes des Ardennes ses connaissances du monstre de la Meuse, le Mawhot. Jérôme Thomas, lui, est un conteur qui partage avec les mêmes touristes sa connaissance intime de la culture locale.

Edgar Laforêt est ce qu'on appelle un crypto-zoologue, c'est à dire qu'il étudie les espèces que la science n'a pas encore identifiées, un bon quart des espèces, croit-on savoir, dont la plupart sont des insectes ou des animaux marins des grandes profondeurs. En fait, Edgar Laforêt s'est spécialisé dans l'étude des grands animaux dont l'existence est largement remise en question par les scientifiques, du fait de leur apparition quasiment exceptionnelle. Lui qui a étudié le monstre du loch Ness et le yéti, est devenu spécialiste du monstre de la Meuse, le Mawhot (prononcer : "maouhotte"). Les plus anciens ardennais le connaissent bien puisqu'ils ont vu à plusieurs reprises sur les bords de la Meuse "une sorte de lézard aquatique de la taille d'un veau". Conséquence pour laquelle, ils interdisaient aux enfants d'aller jouer seuls au bord du fleuve, de peur qu'ils n'y tombent et se fassent dévorer par le monstre. Ils avaient raison de les mettre en garde ! Edgar Laforêt a pu observer le Mawhot le 13 juillet 2009 à Fumay, la veille de la tornade qui a détruit tant de toits dans la région. On retrouve ses traces, un peu partout le long de la Meuse, dans quelques endroits ou, curieusement, les arbres sont cassés, où une grotte a été creusée, d'une manière pas du tout naturelle, ça se voit bien ! Partout, sur le parcours du Train des légendes le long de la Meuse qu'Edgar Laforêt anime régulièrement en été, des preuves de l'existence du Mawhot abondent, ainsi que des récits anciens qu'il a su rassembler. Il a même des photos. La preuve que ce n'est pas seulement une légende : une péniche-bar, sur la Meuse, à Charleville-Mézières, se nomme Mawhot (notre photo ci-contre).



Ph. J.-L. Vainin / Agence Traversée.

Une vraie légende, un faux explorateur...

De son côté, Jérôme Thomas est un jeune conteur habitant Thilay et qui, dans la tenue d'Edgar Laforêt, raconte les Ardennes et sa culture profonde aux touristes de passage en racontant la vraie légende du Mawhot dans le petit train qui mène les visiteurs dans la forêt des Ardennes, par la voie de chemin de fer qui longe la Meuse du sud au nord du territoire. "J'ai essayé de jouer la comédie, raconte-t-il, ça ne me va pas. Je suis conteur et cela me suffit largement.

Je raconte ce qui me plaît, les textes que j'imagine pour aller à l'essentiel, ou bien les histoires que les gens d'ici me racontent. Il y a une source ferrugineuse dans la forêt et des anciens m'ont raconté que c'est là que le Mawhot était mort. Son sang, depuis, colore l'eau de la source. Je raconte aussi que le 2 novembre 1960, un crassier s'est écroulé sur la voie du chemin de fer des Ardennes. C'est un gamin qui a couru sur la voie au devant du train qui arrivait pour l'arrêter à temps, au péril de sa vie. Ce qui est vrai. Je raconte donc que c'est le Mawhot qui est responsable de l'éboulement. J'intègre ces histoires à ma présentation du territoire dans le Train des Légendes. C'est formidable, parce que les gens jouent le jeu avec moi. Ils font comme s'ils y croyaient vraiment !"



Edgard Laforêt.

Une histoire intime de la culture locale

C'est en 2010 que Jérôme Thomas a contacté le Parc naturel régional des Ardennes pour travailler autour du train de la vallée de la Meuse. "Pour le conteur que je suis, ajoute-t-il, c'était une occasion unique d'exercer mon métier." Pour Julien Crugnola, chargé de communication du Parc, "c'était surtout une occasion unique de raconter les Ardennes, la forêt, le fleuve et les habitants d'ici, à travers le mystère des légendes locales. Edgar Laforêt est un pur produit de la culture locale et pour les touristes, c'est une chance unique de comprendre le territoire plus intimement qu'avec un guide touristique standard" ■

Contact :
Jérôme Thomas à Thilay,
Tél. : 06 79 52 02 63,
Mail : badabouille@hotmail.com



Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur célèbre son classement



Ph. PNR Pré-Alpes

Créé le 30 mars 2012, le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a célébré sa naissance par une grande fête le 22 juillet dernier. Regroupant 45 communes et 32 000 habitants sur 90 000 ha, le 48ème Parc naturel régional de France est né sur les premiers contreforts montagneux de l'ouest des Alpes-Maritimes, entre côte d'Azur et haute montagne. Il s'agit d'une immense satisfaction pour les acteurs qui ont réalisé un travail collaboratif de plusieurs années pour aboutir à la création de ce Parc. Les défis à relever sont nombreux, que ce soit pour faire vivre les activités économiques des villages les plus enclavés ou pour gérer la pression foncière et de loisirs dans les communes les plus proches des zones urbaines.

Interview Marc DAUNIS, président du Parc des Préalpes d'Azur

Revue Parcs : On imagine que vous êtes satisfait de la création du Parc des Préalpes d'Azur et on vous félicite. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ce parc ?

Marc DAUNIS : La création du Parc des Préalpes d'Azur est un immense bonheur pour tous ceux qui ont travaillé à ce projet et nous sommes très honorés de rejoindre la grande famille des Parcs naturels régionaux... Le territoire des Préalpes d'Azur concentre les enjeux d'un espace rural limotrophe d'une grande aire urbaine, entre pressions foncières, accroissement des mobilités, fragilité des structures sociales et nouvelles opportunités comme les circuits courts. Dans un espace remarquable pour sa biodiversité et ses paysages, fruits de milliers d'années d'histoire homme-nature en méditerranée, il vient compléter le vaste continuum d'espaces protégés de la Camargue au Mercantour et à l'Argentera italienne. Comme l'ont montré les débats nourris sur l'avenir des Parcs, la force des parcs est notamment d'être fers de lance d'une gouvernance originale pour la gestion de ce type de territoires.

Revue Parcs : Quelles vont être les priorités de ce nouveau parc ?

Marc DAUNIS : Suivant la voie qu'a tracée le mouvement des Parcs naturels régionaux, nous faisons résolument le pari de la participation et de l'innovation pour garder ce territoire vivant



et dessiner un devenir différent préservant l'exceptionnelle richesse des patrimoines et répondant aux enjeux du logement, de l'emploi ou de l'énergie notamment. Il nous faut construire la complémentarité et la coopération avec les acteurs voisins, dont la technopole de Sophia Antipolis, première d'Europe, les intercommunalités et les acteurs départementaux et régionaux. La consolidation de la mobilisation de la population et des acteurs socio-professionnels est à la fois une condition essentielle de la réussite des projets et un enjeu majeur.

Revue Parcs : On vous retrouvera au congrès dans le parc voisin du Verdon ?

Marc DAUNIS : Bien sûr, ce sera un grand plaisir d'échanger avec tous les parcs. Je suis convaincu qu'ils constituent un formidable laboratoire pour inventer des solutions locales. Et au nom de tous les élus et de la population des Préalpes d'Azur, je remercie chaleureusement la Fédération des Parcs et tous ceux qui nous ont accompagnés dans ce travail exaltant qu'a été la création du parc des Préalpes d'Azur.

Marc Daunis

Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur,
Sénateur-Maire de Valbonne Sophia Antipolis

Haut-Jura), participent au concours. Les fiches de notation utilisées par les jurys permettent de mieux prendre en compte la place de la parcelle dans le système d'exploitation et dans le territoire. Grâce à un partenariat avec l'Atelier technique des espaces naturels, les animateurs locaux du concours et les membres des jurys locaux, répartis en six groupes par proximité géographique, ont pu chacun bénéficier, avant leur visite des parcelles, d'une journée de formation-échange.

Le succès du concours est dû à l'implication de près de 250 partenaires nationaux ou locaux, mais aussi au soutien financier de nombreux partenaires : Ministères de l'écologie et de l'agriculture, ONCFS, RTE, GRTgaz, Lyonnaise des eaux et Crédit mutuel

Contact : Thierry Mougey, Fédération des Parcs ,

Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

Plus d'information sur : www.prairiesfleuries.fr

Rencontre EVA



L'évènementiel EVA s'est déroulé le 10 juillet au Conseil régional d'Ile-de-France, en présence de Liliane Pays, Conseillère régionale et Présidente de Natureparif et de Michael Weber, Président de la Commission Territoires et Projet, du Comité de Pilotage EVA et du Parc des Vosges du Nord. Plus de 80 participants ont assisté à la présentation d'expériences de Parcs réalisées avec le logiciel commun EVA, créé par la Fédération et les Parcs avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Outil de pilotage et d'évaluation en continu de la mise en œuvre de la Charte, il permet également la capitalisation des informations en vue de la révision de la Charte notamment.

Il constitue en outre un appui à la mise en place de la démarche d'évaluation, une aide à l'élaboration des programmes d'activité et de bilans annuels et offre une vision transversale des actions menées.

Mis en service en juin 2009, sa nouvelle version est en ligne depuis le 15 juin dernier.

La nouvelle plaquette de présentation du logiciel est disponible, vous pouvez vous la procurer auprès de la Fédération des Parcs.

Contact : Olivia Favre, Fédération des Parcs,

Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : ofavre@parcs-naturels-regionaux.fr

Formation suivi et observation du territoire

Cette formation s'est déroulée du 22 au 24 mai à Montpellier. Organisée par la Fédération des Parcs et l'ATEN, elle a été l'occasion d'aborder des méthodes de mise en œuvre d'une démarche de suivi et d'observation du territoire et de présenter des exemples d'observatoires. Ont également été évoquées les nouvelles obligations des Parcs en termes d'évaluation, en lien avec le nouveau décret paru le 24 janvier et la nouvelle circulaire.

Cette formation devrait être reconduite l'année prochaine.

Contact : Olivia Favre, Fédération des Parcs,

Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : ofavre@parcs-naturels-regionaux.fr

Renouvellement du classement du Parc des Ballons des Vosges.



Ph. PNR Ballon des Vosges.

Portée par les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté, la nouvelle charte a été adoptée par décret du Premier ministre le 2 mai 2012, pour 12 ans. Le Parc concerne désormais 187 communes situées dans les départements du Haut-Rhin, des Vosges, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Pour la première fois, 32 communautés de communes et deux communautés d'agglomération ont approuvé la charte. De même cinq villes et deux communautés d'agglomération ont adhéré au syndicat mixte du Parc, dont deux nouvelles. Si le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est connu pour ses actions en faveur de la biodiversité et des paysages, ses autres missions sont toutes aussi fondamentales.

Sur ce territoire de moyenne montagne fortement peuplé (80 habitant au km²) et très visité, c'est autour du soutien de projets urbains exemplaires, de l'agriculture de montagne et de ses circuits courts,

du développement de la filière bois mais aussi de l'éco-tourisme hivernal comme estival que le parc oriente ses principales actions.

Site Internet : www.parc-ballons-vosges.fr

Mail : info@parc-ballons-vosges.fr, Tél. : 03 89 77 90 20

Concours agricole national des "prairies fleuries": une maturité et des évolutions



Ph. Hellec-Van Ingen.

La troisième édition du concours concerne 250 exploitations agricoles réparties 23 Parcs naturels régionaux et des 5 Parcs nationaux français participants, soit 4 nouveaux territoires. Les 28 jurys locaux notent, sur des grilles d'évaluation communes et en présence des éleveurs, l'équilibre entre valeur agricole et valeur écologique des parcelles. Les lauréats locaux concourent ensuite au niveau national.

Plusieurs évolutions marquent l'édition 2012. Trois parcs frontaliers (Alpi maritime en Italie, Plaines de l'Escaut en Belgique et Jura vaudois en Suisse), en jumelage avec trois parcs français (Parc National du Mercantour, Parcs naturels régionaux Scarpe-Escaut et

Retrouvez la revue Parcs en vidéo !

Depuis le précédent numéro de la revue Parcs, certains articles sont développés sous forme de vidéo-reportage sur www.parcs-naturels-regionaux.fr

Abonnez-vous à l'alerte par mail
à chaque publication de vidéo
abovideo@parcs-naturels-regionaux.fr



**RETROUVEZ CE SUJET
EN VIDÉO SUR
www.parcs-naturels-regionaux.fr**

Dans la revue,
ce pictogramme
vous indique quel sujet
est développé
en vidéo.

